



RHS

Fichier minimal sur les ressources humaines de la santé

Dictionnaire de données
2022



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé

495, chemin Richmond, bureau 600

Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

icis.ca

droitdauteur@icis.ca

© 2023 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Fichier minimal sur les ressources humaines de la santé, 2022 — dictionnaire de données*. Ottawa, ON : ICIS; 2023.

This publication is also available in English under the title *Health Human Resources Minimum Data Set, 2022 — Data Dictionary*.

Table des matières

Introduction	6
À propos de l'ICIS	6
Programme de respect de la vie privée et de sécurité de l'ICIS	6
Remerciements	7
Au sujet du présent document	7
Objet	7
Public cible	8
L'information sur la main-d'œuvre de la santé à l'ICIS	8
Le projet de modernisation du fichier minimal sur les RHS	10
Éléments de données : spécifications	11
Remarques sur les éléments de données	11
Catégorie 1 — Inscription	14
Champ 1 : Type de dispensateur	15
Champ 2 : Statut de l'inscription du dispensateur	17
Champ 3 : Date d'inscription du dispensateur	19
Champ 4 : <i>Élément proposé</i> — identificateur national unique	20
Champ 5 : Numéro d'inscription provincial/territorial du dispensateur	21
Champ 6 : Province/territoire d'inscription du dispensateur	22
Champs 7, 8 et 9 : Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur	23
Champs 10, 11 et 12 : Pays d'inscription concomitante du dispensateur	25
Champ 13 : Province/territoire de l'inscription initiale du dispensateur	26
Champ 14 : Année de l'inscription initiale du dispensateur	27
Catégorie 2 — Caractéristiques démographiques	28
Champ 15 : Genre	29
Champ 16 : Sexe à la naissance	30
Champ 17 : Année de naissance	31
Champs 18, 19 et 20 : Langue — capacité d'offrir des services	32
Champs 21, 22 et 23 : Identité autochtone	33
Champs 24, 25 et 26 : Groupe racialisé	34
Catégorie 3 — Emplacement géographique (de la résidence du dispensateur)	36
Champ 27 : Province/territoire de résidence du dispensateur	37
Champ 28 : Pays de résidence du dispensateur	38
Champ 29 : Code postal de la résidence du dispensateur	39

Catégorie 4 — scolarité	40
Champ 30 : Niveau de la scolarité de base du dispensateur	41
Champ 31 : Année d’obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur . . .	43
Champ 32 : Établissement d’obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	44
Champ 33 : Province/territoire d’obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	46
Champ 34 : Pays d’obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur . . .	47
Champ 35 : Niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	48
Champ 36 : Année d’obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	50
Champ 37 : Établissement d’obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	51
Champ 38 : Province/territoire d’obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	53
Champ 39 : Pays d’obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	54
Catégorie 5 — Emploi	56
Champ 40 : Statut d’emploi	57
Champ 41 : Emploi dans la profession	59
Champ 42 : Recherche un emploi	60
Champs 43, 68 et 93 : Catégorie d’emploi du dispensateur	62
Champs 44, 69 et 94 : Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	64
Champs 45, 70 et 95 : Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	66
Champs 46, 71 et 96 : Nombre annuel d’heures rémunérées du dispensateur	68
Champs 47 à 49, 72 à 74 et 97 à 99 : Lieu de travail du dispensateur	70
Champs 50 à 52, 75 à 77 et 100 à 102 : Poste du dispensateur	74
Champs 53 à 55, 78 à 80 et 103 à 105 : Champ d’activité du dispensateur	79
Champs 56, 81 et 106 : Source de financement de l’emploi du dispensateur	87
Champs 57, 82 et 107 : Indicateur de dispensateur de soins à l’emploi d’une agence	88
Champs 58, 83 et 108 : Indicateur de lieux de pratique multiples	90
Champs 59, 84 et 109 : Soins virtuels au lieu de pratique principal	92

Champs 60 à 62, 85 à 87 et 110 à 112 : Mode de consultation au lieu de pratique principal	94
Champs 63, 88 et 113 : Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	97
Champs 64, 89 et 114 : Code postal du lieu de pratique principal	99
Champs 65, 90 et 115 : Indicateur du code postal du lieu de pratique	101
Champs 66, 91 et 116 : Province/territoire du lieu de pratique principal	103
Champs 67, 92 et 117 : Pays du lieu de pratique principal	105
Annexes	107
Annexe A	107
Annexe B	109
Annexe C	110
Annexe D	117
Annexe E	122
Annexe F	137
Annexe G	138

Introduction

À propos de l'ICIS

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est un organisme autonome sans but lucratif qui fournit des données et des informations comparables et exploitables qui favorisent une amélioration rapide des soins de santé, de la performance des systèmes de santé et de la santé de la population dans tout le Canada. Nos intervenants utilisent dans leurs processus décisionnels notre vaste gamme de bases de données, de mesures et de normes sur la santé, en parallèle avec nos rapports et analyses fondés sur des données probantes. Soucieux de protéger la vie privée des Canadiens, nous assurons la confidentialité et l'intégrité des renseignements sur la santé que nous fournissons.

Pour en savoir plus, consultez notre site Web au icis.ca.

Programme de respect de la vie privée et de sécurité de l'ICIS

L'ICIS dispose d'un vaste programme de respect de la vie privée afin d'assurer la confidentialité et la sécurité de ses banques de données. La pierre angulaire de ce programme est une série de politiques et de principes rigoureux qui régissent la collecte, le stockage, l'analyse et la diffusion des données à l'ICIS. Ces politiques et principes sont énoncés dans les documents *Politique de respect de la vie privée relative à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la conservation des renseignements personnels sur la santé et des données dépersonnalisées, 2010* et *Politique sur les renseignements identifiant un établissement de santé*, disponibles au icis.ca. Les politiques ont été revues afin qu'elles correspondent à l'annexe 1 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE) du Canada.

Le Programme de respect de la vie privée de l'ICIS comprend aussi

- un Secrétariat au respect de la vie privée résolu à développer un environnement sensible au respect de la vie privée à l'ICIS;
- une équipe active chargée du respect de la vie privée, de la confidentialité et de la sécurité, formée de représentants de tout l'organisme;
- un conseiller principal en matière de respect de la vie privée;
- un comité sur le respect de la vie privée et la protection des données, qui est un sous-comité du Conseil d'administration de l'ICIS;
- une scolarité obligatoire à l'intention du personnel pour que les questions relatives à la protection de l'information sur la santé soient à l'avant-plan de nos préoccupations;
- des activités de diffusion pour tenir les intervenants à jour.

Remerciements

L'ICIS souhaite remercier les personnes qui ont généreusement donné de leur temps en participant au processus de consultation qui a mené à l'élaboration du premier fichier minimal national pour les ressources humaines de la santé au Canada, à son maintien et à toutes les mises à jour subséquentes. Parmi celles-ci figurent des intervenants de tous horizons représentant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des associations professionnelles, des organismes de réglementation, des chercheurs et des établissements d'enseignement.

L'ICIS aimerait également remercier son comité exécutif et ses groupes de travail internes pour leurs conseils constants en matière de stratégie et de gouvernance.

Au sujet du présent document

Objet

Le *Dictionnaire de données du fichier minimal sur les ressources humaines de la santé (RHS)* comprend une définition, les valeurs admissibles et la justification pour chaque élément de données de la Base de données sur la main-d'œuvre de la santé (BDMOS) de l'ICIS. Il comprend aussi des informations supplémentaires et des exemples qui aideront l'utilisateur à analyser et à interpréter les données.

La BDMOS contient 49 éléments de données uniques. Ceux-ci sont regroupés en 5 catégories :

- Inscription
- Caractéristiques démographiques
- Emplacement géographique
- Scolarité
- Emploi

Public cible

Le présent document s'adresse à 2 publics principaux :

- **Les organismes, provinces et territoires déclarants** : les groupes de dispensateurs de soins qui fournissent actuellement des enregistrements d'inscriptions à l'ICIS.
- **Les organismes, provinces et territoires non déclarants** : certains groupes de dispensateurs de soins qui ne soumettent actuellement pas de données à l'ICIS ont exprimé leur intérêt pour l'élaboration de bases de données comparables à l'échelle nationale et respectant les normes de l'ICIS. L'ICIS appuie l'utilisation du *Manuel de soumission des données du fichier minimal sur les RHS* et du *Dictionnaire de données du fichier minimal sur les RHS* par ces organismes pour créer une base de données conforme aux normes de l'ICIS.

Remarque : Les éléments de données et valeurs présentés dans ce document ne sont pas tous exhaustifs; ils représentent un groupe ciblé d'éléments de données sur les RHS et de valeurs admissibles connexes qui permet de créer des données comparables pour mesurer la performance et planifier la main-d'œuvre de la santé à l'échelle pancanadienne. Si vous souhaitez inclure d'autres éléments de données et valeurs dans votre propre fichier minimal, communiquez avec l'ICIS à propos des conventions de désignation, des formats de données, des types de données, des valeurs admissibles, des valeurs manquantes et des valeurs par défaut pour les valeurs non valides :

Information sur la main-d'œuvre de la santé
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
rhs@icis.ca

L'information sur la main-d'œuvre de la santé à l'ICIS

La Base de données sur la main-d'œuvre de la santé (BDMOS) de l'ICIS contient des informations sur l'effectif, l'emplacement géographique, la scolarité et les caractéristiques d'emploi des dispensateurs de soins de santé du Canada. L'information recueillie dans cette base de données respecte la norme de données du fichier minimal sur les RHS. L'ICIS a établi cette norme pour normaliser la définition et la collecte des données générales nécessaires à la planification de la main-d'œuvre, à l'élaboration des politiques et à la recherche à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, de même que pour favoriser la comparabilité pancanadienne.

Renseignements contextuels

En 2004, l'ICIS a consulté d'importants intervenants afin de cerner et de vérifier leurs besoins prioritaires en matière d'information sur les RHS et d'indicateurs connexes, ainsi que pour établir quels éléments de données recueillir de façon normalisée partout au Canada. Ces consultations lui ont permis de définir les données générales requises pour appuyer les activités relatives aux RHS fondées sur l'information (surveillance, évaluation, planification et recherche sur les politiques) et de les publier dans le [Guide d'élaboration de fichiers de données pour appuyer la gestion des ressources humaines de la santé au Canada](#).

Misant sur ces résultats, l'ICIS a entrepris le Projet de développement de bases de données sur les ressources humaines de la santé et créé des bases de données nationales sur les effectifs dans 5 groupes réglementés de dispensateurs de soins :

- Base de données sur les ergothérapeutes (BDE)
- Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens (BDPP)
- Base de données sur les physiothérapeutes (BDPT)
- Base de données sur les technologues en radiation médicale (BDTRM)
- Base de données sur les technologistes de laboratoire médical (BDTLM)

Collectivement, ces bases de données sont appelées Base de données sur les ressources humaines de la santé (BDRHS).

Ces bases de données ont permis de compléter les bases de données existantes sur les RHS, soit celles sur les médecins, les infirmières praticiennes, les infirmières autorisées, les infirmières psychiatriques autorisées et les infirmières auxiliaires autorisées. De plus, l'ICIS tient à jour une base de données agrégées sur 18 autres groupes de dispensateurs de soins.

Depuis, pour diverses raisons, la BDTRM et la BDTLM ont été abandonnées; l'information sur ces dispensateurs est maintenant recueillie à un niveau agrégé. De plus, bien que les données sur les RHS soient recueillies et soumises séparément pour chaque groupe de dispensateurs de soins, l'information est compilée dans la BDMOS à des fins d'uniformisation des rapports. Il existe néanmoins une exception : l'information sur les [médecins](#), car l'ICIS tient à jour la Base de données médicales Scott's (BDMS) — sa base de données sur les effectifs de médecins au Canada — en acquérant tous les ans des données brutes auprès des Répertoires Scott's (un tiers privé). Les Répertoires Scott's recueillent leurs données auprès d'organismes et d'établissements, notamment les registraires provinciaux et territoriaux, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, le Collège des médecins de famille du Canada ainsi qu'auprès de médecins qui les contactent directement. Ces données brutes sont traitées et enrichies grâce au modèle de données de référence de l'ICIS (MDRI) avant d'être versées dans la BDMS.

Le projet de modernisation du fichier minimal sur les RHS

De 2019 à 2022, l'ICIS a réexaminé ses pratiques afin de les harmoniser aux besoins changeants en information sur la santé des intervenants. Les résultats ont fait ressortir l'importance continue de recueillir et d'analyser des données sur les RHS afin d'éclairer la planification de la main-d'œuvre de la santé et l'élaboration de politiques. Ils ont aussi mis en évidence que les données et méthodes courantes de l'ICIS étaient fragmentées et incomplètes, ce qui complique la production de rapports et la compréhension du portrait général de la main-d'œuvre de la santé à l'échelle pancanadienne.

L'ICIS a donc mis à jour la norme de données du fichier minimal sur les RHS (y compris les éléments de données et les valeurs, ainsi que leurs définitions respectives) afin de

- réduire le fardeau de la collecte des données et recueillir uniquement les éléments de données nécessaires à la planification de la main-d'œuvre de la santé et à l'élaboration de politiques;
- normaliser les concepts et les valeurs pour la collecte de données et la production de rapports visant tous les groupes de dispensateurs de soins;
- mieux répondre aux besoins des intervenants et mieux représenter les systèmes de santé du Canada;
- harmoniser les données à la norme internationale d'information sur la santé SNOMED CT (Systematized Nomenclature of Medicine — Clinical Terms).
 - La SNOMED CT est un lexique international des termes cliniques utilisés dans les systèmes électroniques d'information sur les soins de santé. L'harmonisation avec cette nomenclature permet d'uniformiser les données enregistrées sur tous les secteurs de la santé. L'utilisation d'une même terminologie permet d'intégrer et de coupler les données sur la main-d'œuvre de la santé avec celles d'autres banques de données avec un minimum de manipulations. Cette mise en correspondance favorise l'échange de données.
 - L'édition canadienne de la SNOMED CT est tenue à jour par Inforoute Santé du Canada et son contenu correspond au contexte canadien.
 - Pour obtenir un complément d'information sur les codes de mise en correspondance avec la SNOMED CT, écrivez-nous à rhs@icis.ca.

La norme de données mise à jour du fichier minimal sur les RHS permettra de recueillir des données de haute qualité permettant la comparaison et le couplage pour les groupes de dispensateurs de soins afin de soutenir la planification de la main-d'œuvre de la santé, l'élaboration de politiques et la recherche à l'échelle pancanadienne. Elle se veut une évolution de notre approche normalisée de collecte de données qui simplifie les processus actuels et allège le fardeau de la collecte des données. La norme sera mise à jour tous les 3 ans.

Éléments de données : spécifications

Cette section contient les définitions et les justifications pour chaque catégorie et élément de données. Un complément d'information et des exemples sont aussi fournis, au besoin. Les éléments de données sont présentés dans le même ordre que celui du format d'enregistrement décrit dans le *Manuel de soumission des données du fichier minimal sur les RHS*.

Remarques sur les éléments de données

Afin de faciliter l'interprétation du contenu du *Dictionnaire de données du fichier minimal sur les RHS*, la présente section décrit ce qui se trouve sous chaque titre :

Catégorie

Les éléments de données qui s'appliquent à des concepts semblables sont regroupés. Chaque catégorie a un numéro et un nom. Par exemple, tous les éléments de données en lien avec l'inscription des dispensateurs sont saisis dans la catégorie 1 — Inscription.

Champ

Chaque catégorie est composée de différents éléments de données portant chacun un numéro et un nom de champ uniques. Par exemple, l'année d'inscription initiale du dispensateur se trouve dans la catégorie 1 — Inscription, champ 14

Type de champ

Permet de rendre compte de caractéristiques supplémentaires pour chaque élément de données (p. ex. indique s'il s'agit d'un élément de données de base, si plusieurs choix sont autorisés).

Type de champ	Légende	Description
Données de base	Oui	<p>Élément de données de base</p> <p>Élément de données essentiel à la surveillance et à la planification des besoins des systèmes de santé pour tous les groupes de dispensateurs de soins.</p> <p>De plus, ces éléments de données</p> <ul style="list-style-type: none"> • facilitent la collecte de données normalisées sur les effectifs, l'équité, la répartition géographique, le niveau de scolarité et les caractéristiques d'emploi; • facilitent le couplage et l'intégration des sources de données. <p>Afin de favoriser la comparabilité à l'échelle pancanadienne, l'ICIS recommande fortement la collecte des éléments de données de base.</p>
	Non	<p>Élément de données complémentaire</p> <p>Élément de données important, mais moins essentiel à la surveillance et à la planification des besoins des systèmes de santé pour tous les groupes de dispensateurs de soins.</p>
Choix multiple	Oui	<p>Élément de données à choix multiple</p> <p>Élément de données qui comporte un choix multiple (de valeurs).</p> <p>Ne s'applique qu'aux cas où un seul choix n'est pas possible ou ne permet pas de représenter adéquatement l'information à recueillir.</p>
	Non	<p>Élément de données sans choix multiple</p> <p>Élément de données qui permet d'entrer uniquement une réponse (valeur).</p>

Le tableau 1 dresse la liste des éléments de données de base, et le tableau 2, la liste des éléments de données à choix multiple.

Tableau 1 Éléments de données de base

Catégorie	Nom du champ
Inscription	Type de dispensateur
	Statut de l'inscription du dispensateur
	<i>Élément proposé</i> — Identificateur national unique
	Numéro d'inscription provincial/territorial du dispensateur
	Province/territoire d'inscription du dispensateur
Caractéristiques démographiques	Genre
	Sexe à la naissance
	Année de naissance
	Langue — capacité d'offrir des services
	Identité autochtone
	Groupe racialisé

Catégorie	Nom du champ
Emplacement géographique (de la résidence du dispensateur)	Province/territoire de résidence du dispensateur
	Pays de résidence du dispensateur
	Code postal de la résidence du dispensateur
Scolarité	Niveau de la scolarité de base du dispensateur
	Année d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur
	Province/territoire d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur
	Pays d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur
Emploi	Statut d'emploi
	Catégorie d'emploi du dispensateur
	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur
	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur
	Lieu de travail du dispensateur
	Poste du dispensateur
	Champ d'activité du dispensateur
	Source de financement de l'emploi du dispensateur
	Identificateur d'organisme du lieu de travail principal
	Code postal du lieu de pratique principal
	Province/territoire du lieu de travail principal
	Pays du lieu de travail principal

Tableau 2 Éléments de données à choix multiple

Catégorie	Nom du champ
Inscription	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur
	Pays d'inscription concomitante du dispensateur
Caractéristiques démographiques	Langue — capacité d'offrir des services
	Identité autochtone
	Groupe racialisé
Emploi	Lieu de travail du dispensateur
	Poste du dispensateur
	Champ d'activité du dispensateur
	Mode de consultation au lieu de pratique principal

Définition

Décrit l'élément de données et l'information qu'il permet de saisir.

Justification

Explique pourquoi il est important de recueillir l'information saisie par cet élément de données.

Normes sources

Indique les ressources utilisées pour définir l'élément de données dans sa globalité ou encore ses valeurs.

Valeurs et descriptions

Décrit les valeurs valides qui peuvent être sélectionnées pour chaque élément de données.

Informations supplémentaires

Fournit des précisions sur les éléments de données qui peuvent s'avérer utiles durant la collecte de données, l'analyse ou l'interprétation.

Exemples

Illustrent comment appliquer les instructions de collecte à la codification des données. Ces exemples n'ont pas de visée prescriptive; ils sont fournis pour aider l'utilisateur à soumettre et à interpréter les données.

Catégorie 1 — Inscription

Définition

La catégorie Inscription contient des éléments de données qui apportent des précisions administratives sur le processus d'inscription.

Tous les dispensateurs réglementés dont les données sont soumises à l'ICIS doivent s'inscrire auprès de l'organisme de réglementation provincial ou du gouvernement territorial approprié chaque année. Durant ce processus d'inscription, ils remplissent un formulaire qui sert de base à la soumission des données.

Justification

L'information sur l'inscription est essentielle à la compréhension de la main-d'œuvre. Elle nous informe sur le rôle du dispensateur, son emplacement géographique, ses années de service ainsi que sur le taux d'attrition. Elle permet aussi à l'ICIS de confirmer la qualité des données des enregistrements soumis (p. ex. valider l'année d'inscription, prévenir le double comptage).

Éléments de données

Champ	Nom du champ
1	Type de dispensateur
2	Statut de l'inscription du dispensateur
3	Date d'inscription du dispensateur
4	Élément proposé — identificateur national unique
5	Numéro d'inscription provincial/territorial du dispensateur
6	Province/territoire d'inscription du dispensateur
7, 8, 9	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur
10, 11, 12	Pays d'inscription concomitante du dispensateur
13	Province/territoire de l'inscription initiale du dispensateur
14	Année de l'inscription initiale du dispensateur

Champ 1 : Type de dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Code servant à catégoriser le type de dispensateur de soins.

Justification

Indique le rôle ou la profession du dispensateur.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
162	Infirmière auxiliaire autorisée	Dispensateur de soins qui travaille de façon indépendante ou en collaboration avec d'autres membres d'une équipe de soins de santé. Elle évalue l'état des clients et travaille à la promotion de la santé et à la prévention des maladies. Elle évalue, planifie et dispense les soins aux clients.
186	Infirmière praticienne	Infirmière de pratique avancée intégrant des compétences cliniques associées aux soins infirmiers et à la médecine pour évaluer, diagnostiquer et gérer les patients dans les milieux de soins de santé primaires et de soins de courte durée. Elle offre également des soins continus aux populations atteintes de maladies chroniques.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
188	Ergothérapeute	Dispensateur de soins qui fait la promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie en permettant à des personnes, à des familles, à des organismes et à des collectivités de prendre part à des activités qui donnent un sens à leur vie. L'ergothérapie est un type de soins de santé qui aide à résoudre les problèmes faisant obstacle à la capacité d'une personne à faire les choses qui lui sont importantes — des choses de la vie quotidienne, comme prendre soin de soi, être productif et s'adonner à des loisirs.
204	Préposé aux services de soutien à la personne	Travailleur employé ou payé pour fournir des soins personnels, comme de l'aide pour les activités de la vie quotidienne, les activités instrumentales de la vie quotidienne et les services de santé connexes. Cette catégorie englobe de nombreux postes, comme ceux d'assistant ou aide-soignant en soins de longue durée, d'assistant ou aide-soignant en soins personnels ou de santé, d'assistant ou aide-soignant en soins infirmiers et de travailleur des services à domicile ou communautaires. Les titres exacts et la portée des activités varient au Canada et peuvent changer au fil du temps.
206	Pharmacien	Spécialiste de la gestion des médicaments au sein de l'équipe de soins qui travaille avec les patients, leur famille et les autres professionnels de la santé dans le but d'améliorer la santé des Canadiens.
212	Physiothérapeute	Dispensateur de soins dont la pratique vise à prévenir, à évaluer et à traiter les effets des blessures, des maladies ou des troubles touchant les mouvements et les fonctions physiques. Il fait la promotion d'une mobilité optimale, de l'exercice physique ainsi que de la santé et du bien-être en général; il aide à prévenir les maladies, les blessures et les incapacités; il gère les affections aiguës et chroniques, ainsi que les restrictions d'activité et de participation; il optimise et maintient l'autonomie fonctionnelle et la performance; il offre des soins de réadaptation à la suite d'une blessure ou en raison des effets d'une maladie ou d'une incapacité; il éduque les clients et élabore des programmes d'exercices et de soutien pour prévenir le déclin fonctionnel et la réapparition des maladies, des blessures ou des incapacités.
250	Infirmière autorisée	Dispensateur de soins qui travaille tant de façon autonome qu'en équipe. Elle permet aux personnes, aux familles, aux groupes, aux collectivités et aux populations d'atteindre un niveau optimal de santé. Elle coordonne les soins de santé, offre des services directs aux clients et les aide à prendre les décisions et les mesures relatives à l'autogestion de leurs soins en cas de maladie, de blessure et d'invalidité, à chaque étape de la vie.
252	Infirmière psychiatrique autorisée	Dispensateur de soins qui travaille de façon autonome et en collaboration avec les clients et les autres membres de l'équipe de soins afin de coordonner les soins de santé et de fournir des services axés sur le client aux personnes, aux familles, aux groupes et aux collectivités. Elle met l'accent sur la santé mentale et développementale, la maladie mentale et l'utilisation de substances, tout en fournissant des soins de santé physique et en utilisant des modèles biopsychosociaux et spirituels formant une approche holistique de prestation des soins de santé.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

La description des valeurs n'est disponible que pour les dispensateurs sur lesquels l'ICIS recueille actuellement des données au niveau de l'enregistrement. Pour obtenir la liste complète des valeurs admissibles, consultez l'[annexe A](#).

Exemple 1 : Amal est ergothérapeute.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	1	Type de dispensateur	188

Exemple 2 : Jean est pharmacien.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	1	Type de dispensateur	206

Champ 2 : Statut de l'inscription du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Classe du permis ou de l'agrément accordé à un dispensateur par un organisme de réglementation ou une autre association professionnelle au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet de s'assurer que les renseignements appropriés sur la population de référence sont soumis à l'ICIS. Permet aussi un suivi des passages de la main-d'œuvre du statut actif à inactif, et aussi une meilleure comptabilisation du taux d'attrition (p. ex. la collecte de données sur le statut inactif permet à l'utilisateur de distinguer entre les dispensateurs qui maintiennent leur inscription, mais qui deviennent inactifs et les dispensateurs qui ne renouvellent pas leur inscription).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
15	Actif, général	Correspond à un permis d'exercice professionnel général ou à un type d'inscription ne faisant l'objet d'aucune limitation, restriction, ni condition. Comprend les permis d'exercice professionnel qui autorisent un dispensateur, sous réserve de l'évaluation et de l'autorisation de l'organisme de réglementation, à exercer sa profession selon les lois, règlements et politiques en vigueur au sein d'une province ou d'un territoire donné.
25	Actif, autre	Correspond à un permis d'exercice professionnel ou à un type d'adhésion accompagné de conditions spéciales qui ne sont pas précisées (p. ex. les permis provisoires ou restreints). Comprend les permis d'exercice professionnel qui autorisent un dispensateur, sous réserve de l'évaluation et de l'autorisation de l'organisme de réglementation, à exercer sa profession selon les lois, règlements et politiques en vigueur au sein d'une province ou d'un territoire donné.
35	Inactif	Type d'inscription qui ne permet pas à un dispensateur d'exercer sa profession sans être évalué au préalable ou sans obtenir l'autorisation d'exercer de la part de l'organisme de réglementation, au sein d'une province ou d'un territoire donné, selon les lois, règlements et politiques en vigueur au sein d'une province ou d'un territoire donné.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Cet élément de données identifie notre population d'intérêt : les membres actifs.

Un complément d'information est fourni dans le [Manuel de soumission des données du fichier minimal sur les RHS](#), sous **Directives de soumission des données**.

Exemple 1 : Amal est une ergothérapeute pleinement autorisée à pratiquer. Elle peut ainsi fournir des services sans restriction.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	2	Statut de l'inscription du dispensateur	15

Exemple 2 : Jean détient un permis provisoire de pharmacien. Il ne répond pas encore à toutes les exigences de scolarité pour être pleinement autorisé à pratiquer, mais a quand même des connaissances suffisantes pour obtenir un permis provisoire.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	2	Statut de l'inscription du dispensateur	25

Champ 3 : Date d'inscription du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Le mois et l'année où le dispensateur s'est inscrit (ou a renouvelé son inscription) auprès d'un organisme provincial/territorial de réglementation ou d'une association professionnelle du Canada.

Justification

Chaque déclarant se voit attribuer une période de collecte des données déterminée par l'ICIS, qui utilise cet élément de données pour confirmer que les enregistrements soumis concernent des inscriptions qui ont eu lieu durant la bonne période de collecte des données.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
AAAAMM	Année et mois valides	Les dates (ou les portions de date) indiquées doivent être valides.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les périodes d'inscription et les dates de début varient selon la province, le territoire et le groupe de dispensateurs de soins.

Exemple 1 : Amal s'est inscrite en tant qu'ergothérapeute pour 2022 le 21 août 2021.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	3	Date d'inscription du dispensateur	202108

Exemple 2 : Jean s'est inscrit en tant que pharmacien pour 2022 le 20 mai 2021.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	3	Date d'inscription du dispensateur	202105

Champ 4 : *Élément proposé* — identificateur national unique

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Numéro d’inscription, ou autre code pertinent, qui identifie de manière unique un dispensateur qui peut s’inscrire dans plus d’une province ou d’un territoire. Ce numéro est un identificateur national unique (INU) fondé sur la méthodologie de l’ICIS.

Justification

Identifie de manière unique un dispensateur au Canada et permet à l’utilisateur de suivre les changements dans l’information sur cette personne au fil du temps. Un INU permet à l’utilisateur d’analyser les effectifs de dispensateurs de soins et leurs déplacements entre les provinces et territoires. Il renforce aussi les capacités de couplage avec d’autres fichiers de données qui utilisent la même méthodologie. Enfin, il permet de s’assurer que les dispensateurs qui s’inscrivent dans plus d’une province ou d’un territoire ne sont comptés qu’une seule fois.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
0 à 9, A à Z et case vide	Numéro d’inscription national ou autre code pertinent	Voir la définition de l’élément de données.
97	Non recueilli	L’élément de données n’est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L’élément de données n’a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L’élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Élément proposé fait référence à une méthodologie nouvellement élaborée actuellement en cours d’essai. Les organismes déclarants qui souhaitent participer aux essais de la méthodologie relative à l’INU peuvent écrire à rhs@icis.ca.

Les organismes déclarants qui ne souhaitent pas participer aux essais doivent entrer la valeur *Non recueilli*.

Champ 5 : Numéro d'inscription provincial/territorial du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Numéro d'inscription, ou autre code pertinent, qui identifie de manière unique un dispensateur au sein d'une province ou d'un territoire précis. Attribué par la province ou le territoire participant à des fins administratives.

Justification

Identifie de manière unique un dispensateur dans une province ou un territoire particulier et permet à l'utilisateur de suivre les changements dans l'information sur cette personne au fil du temps. Un identificateur unique permet à l'utilisateur d'analyser les effectifs de dispensateurs de soins et leurs caractéristiques.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
0 à 9, A à Z et case vide	Numéro d'inscription provincial/territorial	Voir la définition de l'élément de données.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Chaque province, territoire ou organisme de réglementation des dispensateurs de soins utilise une méthodologie différente pour générer ses numéros d'inscription. Par exemple, certains n'emploient que des valeurs numériques, tandis que d'autres emploient une combinaison alphanumérique.

Exemple 1 : Le numéro d’inscription d’Amal comprend 10 chiffres.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	5	Numéro d’inscription provincial/territorial du dispensateur	SSSSSSNNNNNNNNNN

Remarque

S représente une espace vide et N, un chiffre (de 0 à 9).

Exemple 2 : Le numéro d’inscription de Jean est une combinaison de 14 caractères alphanumériques.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	5	Numéro d’inscription provincial/territorial du dispensateur	SSNANANANANANANA

Remarque

S représente une espace vide, N, un chiffre (de 0 à 9) et A, une lettre (de A à Z).

Champ 6 : Province/territoire d’inscription du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Province/territoire canadien où le dispensateur s’est inscrit, selon l’autorité compétente ou l’organisme qui soumet les données à son sujet.

Justification

Cet élément de données est nécessaire pour analyser la répartition géographique de la main-d’œuvre.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l’annexe B pour obtenir la liste complète des codes des provinces/territoires du Canada.		Code valide de la province ou du territoire au Canada.
97	Non recueilli	L’élément de données n’est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.

Normes sources

ICIS, Postes Canada, norme ISO 3166, Ressources naturelles Canada

Informations supplémentaires

Cet élément de données indique la province ou le territoire du fournisseur de données de l'ICIS (l'entité qui soumet l'information sur l'inscription).

Exemple 1 : L'information sur l'inscription d'Amal a été soumise à l'ICIS par l'Association des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, la province d'inscription d'Amal est le Nouveau-Brunswick.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	6	Province/territoire d'inscription du dispensateur	NB

Exemple 2 : L'information sur l'inscription de Jean a été soumise à l'ICIS par le College of Pharmacists of British Columbia. La province d'inscription de Jean est donc la Colombie-Britannique.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	6	Province/territoire d'inscription du dispensateur	BC

Champs 7, 8 et 9 : Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : oui

Définition

Autre province/territoire du Canada où le dispensateur est autorisé à pratiquer (la même profession) au moment de son inscription ou de son renouvellement. Chaque dispensateur peut indiquer jusqu'à 3 provinces ou territoires d'inscription concomitante au Canada.

Justification

Réduit le double comptage des dispensateurs de soins et identifie ceux qui travaillent dans plus d'une province ou d'un territoire.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe B pour obtenir la liste complète des codes des provinces/territoires du Canada.		Code valide de la province ou du territoire au Canada.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Postes Canada, norme ISO 3166, Ressources naturelles Canada

Informations supplémentaires

Un maximum de 3 réponses à choix multiple est autorisé. S'il y a moins de 3 provinces ou territoires d'inscription concomitante, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Amal est aussi inscrite auprès du Prince Edward Island College of Occupational Therapists. Par conséquent, la province d'inscription concomitante d'Amal est l'Île-du-Prince-Édouard.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	7	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur	PE
1	8	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur	98
1	9	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur	98

Exemple 2 : Jean est inscrit uniquement auprès du College of Pharmacists of British Columbia.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	7	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur	98
1	8	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur	98
1	9	Province/territoire d'inscription concomitante du dispensateur	98

Champs 10, 11 et 12 : Pays d'inscription concomitante du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : oui

Définition

Tout autre pays où le dispensateur est autorisé à exercer (la même profession) au moment de son inscription ou de son renouvellement. Chaque dispensateur peut indiquer jusqu'à 3 pays d'inscription concomitante.

Justification

Réduit le double comptage des dispensateurs et identifie ceux qui travaillent dans plus d'un pays.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l' annexe C pour obtenir la liste complète des codes de pays.		Code de pays valide.
997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, norme ISO 3166, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Un maximum de 3 réponses à choix multiple est autorisé. S'il y a moins de 3 pays d'inscription concomitante, entrez 998 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Amal est seulement inscrite au Canada.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	10	Pays d'inscription concomitante du dispensateur	998
1	11	Pays d'inscription concomitante du dispensateur	998
1	12	Pays d'inscription concomitante du dispensateur	998

Exemple 2 : Jean a émigré de Taïwan, où il est encore autorisé à pratiquer, pour s'installer au Canada. Le pays d'inscription concomitante de Jean est donc Taïwan.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	10	Pays d'inscription concomitante du dispensateur	TWN
1	11	Pays d'inscription concomitante du dispensateur	998
1	12	Pays d'inscription concomitante du dispensateur	998

Champ 13 : Province/territoire de l'inscription initiale du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Première province ou premier territoire au Canada où le dispensateur s'est inscrit auprès d'une association professionnelle ou d'un organisme de réglementation provincial/territorial.

Justification

Indique où le dispensateur de soins a fait son entrée dans la main-d'œuvre de la santé au Canada.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe B pour obtenir la liste complète des codes des provinces/territoires du Canada.		Code valide de la province ou du territoire au Canada.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Postes Canada, norme ISO 3166, Ressources naturelles Canada

Informations supplémentaires

Sans objet

Exemple 1 : Amal s'est inscrite pour la première fois en tant qu'ergothérapeute auprès de l'Alberta College of Occupational Therapists. Ainsi, sa province d'inscription initiale est l'Alberta.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	13	Province/territoire de l'inscription initiale du dispensateur	AB

Exemple 2 : La province d'inscription initiale de Jean est la Colombie-Britannique.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	13	Province/territoire de l'inscription initiale du dispensateur	BC

Champ 14 : Année de l'inscription initiale du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Première année où le dispensateur s'est inscrit auprès d'une association professionnelle ou d'un organisme de réglementation provincial/territorial du Canada.

Justification

Indique où le dispensateur de soins a fait son entrée dans la main-d'œuvre de la santé au Canada. Détermine le nombre d'années de service (peu importe la province ou le territoire).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
AAAA	Année valide	Les dates (ou les portions de date) indiquées doivent être valides.
9997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
9998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Indique l'année où le dispensateur s'est inscrit, et non l'année où l'enregistrement a été soumis.

Exemple 1 : Amal s'est inscrite pour la première fois en tant qu'ergothérapeute au Canada en 2006.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	14	Année de l'inscription initiale du dispensateur	2006

Exemple 2 : Jean s'est inscrit pour la toute première fois en tant que pharmacien au Canada. 2022 est donc l'année de son inscription initiale.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
1	14	Année de l'inscription initiale du dispensateur	2022

Catégorie 2 — Caractéristiques démographiques

Définition

La catégorie Caractéristiques démographiques contient des éléments de données qui permettent de comprendre la composition (c.-à-d. les caractéristiques) de la main-d'œuvre de la santé au Canada.

Justification

L'information démographique permet à l'utilisateur de comprendre les caractéristiques des dispensateurs de soins. Elle peut aussi servir à mesurer, surveiller et corriger les iniquités et pour accroître la diversité en milieu de travail, ce qui entraîne une amélioration des soins de santé favorable aux dispensateurs et aux patients.

Éléments de données

Champ	Nom du champ
15	Genre
16	Sexe à la naissance
17	Année de naissance
18, 19, 20	Langue — capacité d'offrir des services
21, 22, 23	Identité autochtone
24, 25, 26	Groupe racialisé

Champ 15 : Genre

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Genre du dispensateur. Le genre est une construction sociale qui englobe l'identité de genre et le genre exprimé (l'expression du genre) en tant qu'homme, femme, les 2 à la fois, ni l'un ni l'autre ou n'importe quelle autre possibilité dans le spectre du genre.

Justification

L'approche en 2 étapes de collecte du sexe à la naissance et de l'identité de genre permet de définir chacun de ces concepts. La collecte systématique et normalisée des données sur le sexe et le genre permet de mesurer, surveiller et corriger les iniquités entre les genres ainsi que d'accroître la diversité en milieu de travail, ce qui entraîne une amélioration de l'équité pour les dispensateurs de soins et les patients.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
F	Féminin	La personne a déclaré être de genre féminin.
M	Masculin	La personne a déclaré être de genre masculin.
X	Autre genre	La personne a déclaré être d'un genre autre que masculin ou féminin. Inclut aussi les personnes qui se disent incertaines de leur genre, à la fois homme et femme, ou ni l'un ni l'autre.
6	Préfère ne pas répondre	La personne a préféré ne pas répondre.
7	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
9	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Statistique Canada, HL7, Instituts de recherche en santé du Canada, Commission ontarienne des droits de la personne

Informations supplémentaires

L'approche en 2 étapes de collecte du sexe assigné à la naissance et de l'identité de genre cadre avec la nouvelle norme générale de l'ICIS.

Champ 16 : Sexe à la naissance

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Sexe assigné au dispensateur à la naissance. Cet élément de données indique la catégorie assignée et consignée à la naissance d'une personne (p. ex. indiquée sur son certificat de naissance original). Le sexe est un concept biologique complexe qui englobe l'anatomie, la physiologie, les gènes et les hormones. Généralement, le sexe assigné à la naissance dépend de l'anatomie externe et est soit féminin, soit masculin. « Intersexué », qui sert à décrire une variété de caractéristiques sexuelles, peut aussi être assigné. Les variations de l'intersexualité ne sont pas toutes visibles ou repérées à la naissance, mais quand elles le sont, le sexe à la naissance peut être consigné comme étant intersexué, féminin ou masculin.

Justification

L'approche en 2 étapes de collecte du sexe assigné à la naissance et de l'identité de genre permet de définir chacun de ces concepts. La collecte systématique et normalisée des données sur le sexe et le genre permet de mesurer, surveiller et corriger les iniquités entre les genres ainsi que d'accroître la diversité en milieu de travail, ce qui entraîne une amélioration de l'équité pour les dispensateurs de soins et les patients.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
F	Féminin	La personne a déclaré son sexe à la naissance comme étant féminin.
M	Masculin	La personne a déclaré son sexe à la naissance comme étant masculin.
I	Intersexué	Le terme « intersexué » sert à décrire une variété de caractéristiques sexuelles. Certaines variations de l'intersexualité sont visibles ou détectées à la naissance. Si tel est le cas, le sexe à la naissance peut être inscrit comme étant intersexué, féminin ou masculin.
6	Préfère ne pas répondre	La personne a préféré ne pas répondre.
7	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
9	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Statistique Canada, HL7

Informations supplémentaires

L'approche en 2 étapes de collecte du sexe assigné à la naissance et de l'identité de genre cadre avec la nouvelle norme générale de l'ICIS.

Champ 17 : Année de naissance**Type de champ**

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Année de naissance du dispensateur.

Justification

Permet le calcul des indicateurs de la main-d'œuvre liés à l'âge (p. ex. âge moyen de la main-d'œuvre).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
AAAA	Année valide	Les dates (ou les portions de date) indiquées doivent être valides.
9997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
9999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

L'âge d'un dispensateur de soins est dérivé de son année de naissance et de l'année en cours pour chaque enregistrement. Les enregistrements où l'âge du membre est inconnu sont exclus du calcul.

Exemple 1 : Kim est une physiothérapeute née le 31 janvier 1978.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
2	17	Année de naissance	1978

Exemple 2 : Teresa est une infirmière praticienne née le 3 septembre. Lors de son inscription, Teresa n'a pas indiqué son année de naissance.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
2	17	Année de naissance	9999

Champs 18, 19 et 20 : Langue — capacité d'offrir des services

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : oui

Définition

Langues dans lesquelles le dispensateur peut offrir des services, peu importe celles utilisées dans le cadre de son emploi actuel. Chaque dispensateur peut indiquer jusqu'à 3 langues.

Justification

Indique la ou les langues dans lesquelles les services de santé peuvent être offerts aux clients. Cette information peut servir à déterminer si la main-d'œuvre peut répondre aux besoins de la population.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe D pour obtenir la liste complète des codes de langues.		Code de langue valide.
997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, norme ISO 639-3, dictionnaire Merriam-Webster

Informations supplémentaires

Cet élément de données indique la ou les langues officielles dans lesquelles un dispensateur *peut* offrir des services professionnels, peu importe si elles *sont vraiment utilisées*.

Un maximum de 3 réponses (à choix multiple) est autorisé. S'il y a moins de 3 langues, entrez 998 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Kim peut fournir à ses clients des services professionnels en anglais et en tagalog.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
2	18	Langue — capacité d'offrir des services	ENG
2	19	Langue — capacité d'offrir des services	TGL
2	20	Langue — capacité d'offrir des services	998

Exemple 2 : Teresa peut offrir des services professionnels en anglais, en français et en italien.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
2	18	Langue — capacité d'offrir des services	ENG
2	19	Langue — capacité d'offrir des services	FRA
2	20	Langue — capacité d'offrir des services	ITA

Champs 21, 22 et 23 : Identité autochtone

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : oui

Définition

Auto-identification du dispensateur comme membre des Premières Nations, Inuit/Inuk et/ou Métis.

Justification

La collecte systématique et normalisée de données sur l'identité autochtone permet d'éclairer les initiatives favorisant l'équité, de cerner les besoins et les lacunes en matière d'effectifs, de soutenir la planification de la main-d'œuvre et de mesurer les répercussions des préjugés et de la discrimination sur les travailleurs de la santé et les systèmes de santé. Les dispensateurs de soins autochtones contribuent à la diversité et à la sécurité culturelle dans le milieu de la santé. Ils peuvent favoriser l'adaptation des soins et l'amélioration des résultats.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Premières Nations	Personne qui s'identifie comme membre des Premières Nations.
15	Inuk/Inuit	Personne qui s'identifie comme Inuk/Inuit.
20	Métis	Personne qui s'identifie comme Métis.
95	Ne sait pas	La personne ne connaît pas son identité autochtone.
96	Préfère ne pas répondre	La personne a préféré ne pas répondre.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	La personne ne s'identifie pas comme membre des Premières Nations, Métis ou Inuk/Inuit.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, SNOMED CT, HL7

Informations supplémentaires

La collecte et la diffusion de données sur la race et l'identité autochtone s'inscrivent dans les nouvelles normes de l'ICIS. Consultez l'annexe D des [Directives sur l'utilisation des normes de collecte de données fondées sur la race et l'identité autochtone pour la production de rapports sur la santé au Canada](#) pour connaître les autres options de collecte de données sur l'identité autochtone.

Un maximum de 3 réponses (à choix multiple) est autorisé. S'il y a moins de 3 identités autochtones, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Champs 24, 25 et 26 : Groupe racialisé

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : oui

Définition

Groupes racialisés auxquels appartient le dispensateur. La race est une construction sociale utilisée pour classer les personnes selon des différences physiques perçues (p. ex. la couleur de peau, les traits faciaux).

Justification

La collecte normalisée de données sur la race peut servir à mesurer et à surveiller systématiquement les iniquités raciales en santé qui découlent du racisme, des préjugés et de la discrimination. Les données sur la race permettent d'éclairer les initiatives favorisant l'équité, de cerner les besoins et les lacunes en matière d'effectifs et de soutenir la planification de la main-d'œuvre (p. ex. accroître la diversité). Favoriser la diversité et la représentativité de la main-d'œuvre représente une stratégie efficace avérée pour corriger les iniquités dans les systèmes de santé qui touchent à la fois les patients et les dispensateurs.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Noir	Personne d'ascendance africaine, afro-antillaise ou afro-canadienne.
15	Asiatique de l'Est	Personne d'ascendance chinoise, coréenne, japonaise ou taïwanaise.
20	Autochtone	Personne d'ascendance des Premières Nations, inuk/inuite ou métisse.
25	Latino-américain	Personne d'ascendance hispanique ou latino-américaine.
30	Moyen-oriental	Personne d'ascendance arabe, perse ou de l'Asie occidentale (p. ex. afghane, égyptienne, iranienne, kurde, libanaise, turque).
35	Asiatique du Sud	Personne d'ascendance sud-asiatique (p. ex. bangladaise, indienne, indo-caribéenne, pakistanaise, sri-lankaise).
40	Asiatique du Sud-Est	Personne d'ascendance cambodgienne, indonésienne, philippine, thaïlandaise, vietnamienne ou d'une autre ascendance asiatique du Sud-Est.
45	Blanc	Personne d'ascendance européenne.
50	Plusieurs groupes raciaux	Cette option est réservée aux fournisseurs de données et ne doit pas être présentée aux répondants.
59	Autre catégorie raciale	Catégorie raciale non décrite ci-dessus.
95	Ne sait pas	La personne ne connaît pas son origine ethnique.
96	Préfère ne pas répondre	La personne a préféré ne pas répondre.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, SNOMED CT, HL7

Informations supplémentaires

La collecte et la diffusion de données sur la race et l'identité autochtone s'inscrivent dans les nouvelles normes de l'ICIS.

Un maximum de 3 réponses (à choix multiple) est autorisé. S'il y a moins de 3 groupes raciaux, entrez 98 (sans objet) dans les champs restants.

50 (*plusieurs groupes raciaux*) : L'ICIS **ne recommande pas** de présenter *plusieurs groupes raciaux* comme choix de réponse. La [norme de l'ICIS](#) conseille aux fournisseurs de données de permettre aux répondants de sélectionner toutes les catégories pertinentes. Aux fins de la gestion des données, l'ICIS peut accepter un maximum de 3 entrées. Ainsi, si le répondant s'identifie à 4 catégories de groupes racialisés ou plus (valeurs 10 à 49), le fournisseur de données inscrit 50 (*plusieurs groupes raciaux*) dans le champ Groupe racialisé du fichier minimal sur les RHS et entre 98 (*sans objet*) dans les 2 champs restants.

Catégorie 3 — Emplacement géographique (de la résidence du dispensateur)

Définition

La catégorie Emplacement géographique contient des éléments de données qui indiquent où le dispensateur de soins vit, de façon temporaire ou permanente.

Justification

Cette information aide l'utilisateur à comprendre la répartition géographique de la main-d'œuvre de la santé au Canada, sa mobilité (c.-à-d. ses déplacements dans le pays), et la relation entre le lieu de travail et le lieu de résidence des dispensateurs.

De plus, l'information sur le lieu de résidence du dispensateur peut être combinée avec l'information recueillie sur les catégories d'emploi et d'inscription pour réduire le double comptage des dispensateurs qui s'inscrivent dans plus d'une province ou d'un territoire du Canada.

Éléments de données

Champ	Nom du champ
27	Province/territoire de résidence du dispensateur
28	Pays de résidence du dispensateur
29	Code postal de la résidence du dispensateur

Champ 27 : Province/territoire de résidence du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Province/territoire canadien de résidence au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet d'analyser la répartition géographique de la main-d'œuvre et la mesure dans laquelle les dispensateurs de soins fournissent des services hors de leur province ou territoire de résidence.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe B pour obtenir la liste complète des codes des provinces/territoires du Canada.		Code valide de la province ou du territoire au Canada.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Postes Canada, norme ISO 3166, Ressources naturelles Canada

Informations supplémentaires

Si le dispensateur inscrit habite hors d'une province ou d'un territoire du Canada, inscrivez 98 (*sans objet*).

Exemple 1 : Ling est une infirmière autorisée inscrite auprès du College of Registered Nurses of Manitoba. Elle habite à Winnipeg, au Manitoba.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	27	Province/territoire de résidence du dispensateur	MB

Exemple 2 : Sarpreet est une physiothérapeute inscrite auprès du ministère des Services aux collectivités du Yukon, mais elle habite à Atlin, en Colombie-Britannique.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	27	Province/territoire de résidence du dispensateur	BC

Exemple 3 : Lisa est une infirmière autorisée inscrite auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, mais elle habite à Champlain, dans l'État de New York.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	27	Province/territoire de résidence du dispensateur	98

Champ 28 : Pays de résidence du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Pays de résidence au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet d'analyser la répartition géographique de la main-d'œuvre et la mesure dans laquelle les dispensateurs de soins fournissent des services hors de leur province ou territoire de résidence.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe C pour obtenir la liste complète des codes de pays.		Code de pays valide.
997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, norme ISO 3166, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Sans objet

Exemple 1 : Ling habite à Winnipeg, au Manitoba (Canada).

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	28	Pays de résidence du dispensateur	CAN

Exemple 2 : Sarpreet habite à Atlin, en Colombie-Britannique (Canada).

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	28	Pays de résidence du dispensateur	CAN

Exemple 3 : Lisa habite à Champlain, dans l'État de New York (États-Unis).

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	28	Pays de résidence du dispensateur	USA

Champ 29 : Code postal de la résidence du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Code postal à 6 caractères attribué par Postes Canada à la résidence du dispensateur au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet d'analyser la répartition géographique de la main-d'œuvre et la mesure dans laquelle les dispensateurs de soins fournissent des services hors de leur province ou territoire de résidence.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
ANANAN	Code postal à 6 caractères attribué par Postes Canada	Voir la définition de l'élément de données.
999997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
999998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Remarque

N représente un chiffre (de 0 à 9) et A, une lettre (de A à Z).

Normes sources

ICIS, Postes Canada

Informations supplémentaires

Si le dispensateur inscrit n'habite pas dans une province ou un territoire du Canada, indiquez 999998 (*sans objet*).

Exemple 1 : Le code postal à 6 caractères attribué à la résidence de Ling par Postes Canada est R2N 3Y2.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	29	Code postal de la résidence du dispensateur	R2N3Y2

Exemple 2 : Le code postal à 6 caractères attribué à la résidence de Sarpreet par Postes Canada est V0W 1A0.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	29	Code postal de la résidence du dispensateur	V0W1A0

Exemple 3 : Lisa n'habite pas dans une province ou un territoire du Canada (elle habite à Champlain, dans l'État de New York, aux États-Unis).

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
3	29	Code postal de la résidence du dispensateur	999998

Catégorie 4 — scolarité

Définition

La catégorie Scolarité contient des éléments de données qui apportent des précisions sur la scolarisation de la main-d'œuvre.

Justification

La collecte d'information de base sur le niveau de scolarité de la main-d'œuvre permet à l'utilisateur d'étudier la séquence et l'année d'obtention des niveaux de scolarité des dispensateurs (p. ex. scolarité initiale dans la profession visée, niveau d'études le plus élevé dans la profession visée et niveau d'études le plus élevé dans un domaine autre que la profession visée).

L'année d'obtention du diplôme de la scolarité de base dans la profession indique le temps maximal passé au sein de la main-d'œuvre (c.-à-d. le nombre d'années depuis la fin de la scolarité de base dans la profession visée).

La province d'obtention du diplôme sert à examiner la capacité d'une province ou d'un territoire à retenir les dispensateurs de soins qui y sont formés; elle permet également de cibler les mesures de recrutement (p. ex. dans des écoles ou provinces canadiennes précises, ou dans certains pays).

Remarque : L'ICIS travaille activement avec des partenaires de la main-d'œuvre de la santé pour déterminer comment mieux saisir les données sur la scolarité aux fins de la planification et de l'élaboration de politiques. Cette catégorie sera modifiée lors du prochain cycle de mise à jour.

Éléments de données

Champ	Nom du champ
30	Niveau de la scolarité de base du dispensateur
31	Année d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur
32	Établissement d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur
33	Province/territoire d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur
34	Pays d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur
35	Niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur
36	Année d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur
37	Établissement d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur
38	Province/territoire d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur
39	Pays d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur

Champ 30 : Niveau de la scolarité de base du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Niveau de scolarité minimal nécessaire pour accéder à la pratique. Cet élément renvoie à la scolarité initiale nécessaire, en tout ou en partie, à l'octroi d'un permis d'exercice par un organisme de réglementation ou à l'inscription (volontaire ou obligatoire) auprès d'une association professionnelle.

Justification

Permet un suivi des changements dans le niveau de scolarité de base de la main-d'œuvre.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Baccalauréat	Diplôme de premier cycle obtenu dans une université ou un établissement comparable. Renvoie aux diplômes universitaires permettant d'accéder directement à la profession visée.
15	Certificat	Certificat (ou équivalence) conféré par un collège, une université, un organisme non scolaire ou un employeur.
20	Diplôme d'études collégiales	Diplôme de niveau inférieur au baccalauréat conféré par un collège ou une université (ou un établissement comparable).
25	Doctorat	Diplôme universitaire de cycle supérieur pratique ou clinique.
30	Diplôme d'études secondaires	Secondaire terminé ou certificat d'équivalence d'études secondaires.
35	Maîtrise	Diplôme universitaire professionnel de deuxième cycle ou équivalence. Renvoie aux diplômes permettant d'accéder directement à la profession de la santé visée par le dispensateur.
40	Diplôme de cycle supérieur propre à la profession visée	Diplôme universitaire professionnel de cycle supérieur ou équivalence. Renvoie aux diplômes permettant d'accéder directement à la profession de la santé visée par le dispensateur.
45	Résidence	Programme de formation organisée et dirigée des cycles supérieurs dans un champ d'activité défini.
50	Études secondaires partielles	Secondaire non terminé.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, HL7, Statistique Canada, SNOMED CT, METeOR

Informations supplémentaires

La scolarité de base est propre à la profession du dispensateur de soins. C'est le programme d'études fondamental suivi par le dispensateur pour obtenir son permis dans sa province ou son territoire d'inscription.

Exemple 1 : Jacob est un physiothérapeute inscrit auprès du Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists. La scolarité de base nécessaire pour s'inscrire comme physiothérapeute est une maîtrise en physiothérapie.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	30	Niveau de la scolarité de base du dispensateur	35

Exemple 2 : Théo est un préposé aux services de soutien à la personne inscrit au BC Care Aide & Community Health Worker Registry. La scolarité de base qu'il a suivie pour pouvoir s'inscrire était un certificat d'assistant en soins de santé.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	30	Niveau de la scolarité de base du dispensateur	15

Champ 31 : Année d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Année où le dispensateur de soins a terminé la scolarité de base qui lui a permis d'accéder à la pratique.

Justification

Permet un suivi des changements relatifs aux nouveaux diplômés dans les effectifs et la main-d'œuvre.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
AAAA	Année valide	Les dates (ou les portions de date) indiquées doivent être valides.
9997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
9998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Sans objet

Exemple 1 : Jacob a terminé sa maîtrise en physiothérapie en 2019.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	31	Année d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	2019

Exemple 2 : Théo a terminé son certificat d'assistant en soins de santé en 2021.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	31	Année d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	2021

Champ 32 : Établissement d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Établissement postsecondaire canadien (collège ou université) où le dispensateur de soins a terminé la scolarité de base qui lui a permis d'accéder à la pratique.

Justification

Permet le suivi des lieux de scolarité de la main-d'œuvre (au Canada ou à l'étranger) et l'analyse de la capacité provinciale et territoriale à retenir les diplômés.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe E pour obtenir la liste complète des codes d'établissements d'enseignement postsecondaire canadiens.		Code valide d'établissement d'enseignement postsecondaire canadien.
00000010	Autre établissement canadien	Autre établissement canadien d'obtention du diplôme de la scolarité de base non précisé.
00000020	Établissement étranger	L'établissement d'obtention du diplôme est situé hors du Canada.
99999997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
99999998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99999999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Statistique Canada

Informations supplémentaires

La liste de l'[annexe E](#) est tirée du jeu de codes d'établissements postsecondaires utilisé par Statistique Canada dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Le SIEP est l'enquête nationale qui permet à Statistique Canada de publier des informations sur les effectifs scolaires et les diplômés d'un établissement postsecondaire canadien. Pour en savoir davantage, consultez la [page Web sur l'enquête de Statistique Canada](#).

Exemple 1 : Jacob a terminé sa maîtrise en physiothérapie à l'Université Dalhousie.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	32	Établissement d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	12004000

Exemple 2 : Théo a obtenu son certificat d'assistant en soins de santé au College of the Rockies.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	32	Établissement d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	59038000

Champ 33 : Province/territoire d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Province/territoire canadien où le dispensateur de soins a terminé la scolarité de base qui lui a permis d'accéder à la pratique.

Justification

Permet le suivi des lieux de scolarité de la main-d'œuvre (au Canada vs à l'étranger) et l'analyse de la capacité provinciale et territoriale à retenir les diplômés.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe B pour obtenir la liste complète des codes des provinces/territoires du Canada.		Code valide de la province ou du territoire au Canada.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Postes Canada, norme ISO 3166, Ressources naturelles Canada

Informations supplémentaires

La province ou le territoire choisi au Canada doit être celui de l'établissement indiqué au champ 32 : Établissement d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur.

Si le dispensateur a obtenu sa scolarité de base dans un établissement étranger, inscrivez 98 (*sans objet*).

Exemple 1 : Jacob a terminé sa maîtrise en physiothérapie à l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	33	Province/territoire d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	NS

Exemple 2 : Théo a terminé sa scolarité au College of the Rockies en Colombie-Britannique.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	33	Province/territoire d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	BC

Champ 34 : Pays d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Pays où le dispensateur de soins a terminé la scolarité de base qui lui a permis d'accéder à la pratique.

Justification

Permet le suivi des lieux de scolarité de la main-d'œuvre (au Canada vs à l'étranger) et l'analyse de la capacité provinciale et territoriale à retenir les diplômés.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l' annexe C pour obtenir la liste complète des codes de pays.		Code de pays valide.
997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, norme ISO 3166, SNOMED CT

Informations supplémentaires**Exemple 1** : Jacob a terminé sa scolarité de base au Canada.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	34	Pays d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	CAN

Exemple 2 : Théo a terminé sa scolarité de base au Canada.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	34	Pays d'obtention du diplôme de la scolarité de base du dispensateur	CAN

Champ 35 : Niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur**Type de champ**

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Niveau de scolarité le plus élevé atteint par le dispensateur. Inclut toute scolarité autre que la scolarité de base ayant mené à l'obtention d'un diplôme (p. ex. programme d'intégration ou de mise à jour).

Justification

Permet un suivi des changements dans le niveau de scolarité de la main-d'œuvre.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Baccalauréat	Diplôme de premier cycle obtenu dans une université ou un établissement comparable. Renvoie aux diplômes universitaires permettant d'accéder directement à la profession visée.
15	Certificat	Certificat (ou équivalence) conféré par un collège, une université, un organisme non scolaire ou un employeur.
20	Diplôme d'études collégiales	Diplôme de niveau inférieur au baccalauréat conféré par un collège ou une université (ou un établissement comparable).

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
25	Doctorat	Diplôme universitaire de cycle supérieur pratique ou clinique.
30	Diplôme d'études secondaires	Secondaire terminé ou certificat d'équivalence d'études secondaires.
35	Maîtrise	Diplôme universitaire professionnel de deuxième cycle ou équivalence. Renvoie aux diplômes permettant d'accéder directement à la profession de la santé visée par le dispensateur.
40	Diplôme de cycle supérieur propre à la profession visée	Diplôme universitaire professionnel de cycle supérieur ou équivalence. Renvoie aux diplômes permettant d'accéder directement à la profession de la santé visée par le dispensateur.
45	Résidence	Programme de scolarité organisée et dirigée des cycles supérieurs dans un champ d'activité défini.
50	Études secondaires partielles	Secondaire non terminé.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, HL7, Statistique Canada, SNOMED CT, METeOR

Informations supplémentaires

Le niveau de scolarité le plus élevé ne se limite pas à la profession du dispensateur de soins, car il peut arriver qu'il ait une scolarité plus élevée hors de sa profession.

Le niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur peut être le même que celui de sa scolarité de base. Si tel est le cas, inscrivez 98 (*sans objet*) dans tous les champs liés au niveau de scolarité le plus élevé.

Il n'est pas nécessaire que la scolarité de base et le niveau de scolarité le plus élevé d'un dispensateur soient en ordre chronologique.

Exemple 1 : Jacob détient aussi un doctorat en réadaptation et en leadership en santé.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	35	Niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	25

Exemple 2 : Le niveau de scolarité le plus élevé de Théo est le même que sa scolarité de base.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	35	Niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	98

Champ 36 : Année d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Année où le dispensateur a obtenu son diplôme du niveau de scolarité le plus élevé.

Justification

Permet un suivi des tendances dans la séquence et du moment d'obtention des diplômes des dispensateurs de soins.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
AAAA	Année valide	Les dates (ou les portions de date) indiquées doivent être valides.
9997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
9998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Le niveau de scolarité le plus élevé ne se limite pas à la profession du dispensateur de soins, car il peut arriver qu'il ait une scolarité plus élevée hors de sa profession.

Le niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur peut être le même que celui de sa scolarité de base. Si tel est le cas, inscrivez 9998 (*sans objet*) dans tous les champs liés au niveau de scolarité le plus élevé.

Il n'est pas nécessaire que la scolarité de base et le niveau de scolarité le plus élevé d'un dispensateur soient en ordre chronologique.

Exemple 1 : Jacob a terminé son doctorat en 2006.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	36	Année d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	2006

Exemple 2 : Le niveau de scolarité le plus élevé de Théo est le même que sa scolarité de base.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	36	Année d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	9998

Champ 37 : Établissement d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Établissement postsecondaire canadien (collège ou université) où le dispensateur de soins a obtenu le diplôme de son niveau de scolarité le plus élevé.

Justification

Permet le suivi des lieux de scolarité de la main-d'œuvre (au Canada ou à l'étranger) et l'analyse de la capacité provinciale et territoriale à retenir les diplômés.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe E pour obtenir la liste complète des codes d'établissements d'enseignement postsecondaire canadiens.		Code valide d'établissement d'enseignement postsecondaire canadien.
00000010	Autre établissement canadien	Autre établissement canadien d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé non précisé.
00000020	Établissement étranger	L'établissement d'obtention du diplôme est situé hors du Canada.
99999997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
99999998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99999999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Statistique Canada

Informations supplémentaires

Le niveau de scolarité le plus élevé ne se limite pas à la profession du dispensateur de soins, car il peut arriver qu'il ait une scolarité plus élevée hors de sa profession.

Le niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur peut être le même que celui de sa scolarité de base. Si tel est le cas, inscrivez 99999998 (sans objet) dans tous les champs liés au niveau de scolarité le plus élevé.

Il n'est pas nécessaire que la scolarité de base et le niveau de scolarité le plus élevé d'un dispensateur soient en ordre chronologique.

La liste de l'[annexe E](#) est tirée du jeu de codes d'établissements postsecondaires utilisé par Statistique Canada dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Le SIEP est l'enquête nationale qui permet à Statistique Canada de publier des informations sur les effectifs scolaires et les diplômés d'un établissement postsecondaire canadien. Pour en savoir davantage, consultez la [page Web sur l'enquête de Statistique Canada](#).

Exemple 1 : Jacob a obtenu son doctorat en réadaptation et en leadership en santé à l'Université Queen's.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	37	Établissement d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	35011001

Exemple 2 : Le niveau de scolarité le plus élevé de Théo est le même que sa scolarité de base.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	37	Établissement d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	99999998

Champ 38 : Province/territoire d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Province/territoire du Canada où le dispensateur de soins a obtenu le diplôme de son niveau de scolarité le plus élevé.

Justification

Permet le suivi des lieux de scolarité de la main-d'œuvre (au Canada ou à l'étranger) et l'analyse de la capacité provinciale et territoriale à retenir les diplômés.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe B pour obtenir la liste complète des codes des provinces/territoires du Canada.		Code valide de la province ou du territoire au Canada.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Postes Canada, norme ISO 3166, Ressources naturelles Canada

Informations supplémentaires

Le niveau de scolarité le plus élevé ne se limite pas à la profession du dispensateur de soins, car il peut arriver qu'il ait une scolarité plus élevée hors de sa profession.

Le niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur peut être le même que celui de sa scolarité de base. Si tel est le cas, inscrivez 98 (*sans objet*) dans tous les champs liés au niveau de scolarité le plus élevé.

Il n'est pas nécessaire que la scolarité de base et le niveau de scolarité le plus élevé d'un dispensateur soient en ordre chronologique.

Exemple 1 : Jacob a obtenu son doctorat à l'Université Queen's, en Ontario.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	38	Province/territoire d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	ON

Exemple 2 : Le niveau de scolarité le plus élevé de Théo est le même que sa scolarité de base.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	38	Province/territoire d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	98

Champ 39 : Pays d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Pays où le dispensateur de soins a obtenu le diplôme de son niveau de scolarité le plus élevé.

Justification

Permet le suivi des lieux de scolarité de la main-d'œuvre (au Canada ou à l'étranger) et l'analyse de la capacité provinciale et territoriale à retenir les diplômés.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe C pour obtenir la liste complète des codes de pays.		Code de pays valide.
997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, norme ISO 3166, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Le niveau de scolarité le plus élevé ne se limite pas à la profession du dispensateur de soins, car il peut arriver qu'il ait une scolarité plus élevée hors de sa profession.

Le niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur peut être le même que celui de sa scolarité de base. Si tel est le cas, inscrivez 998 (*sans objet*) dans tous les champs liés au niveau de scolarité le plus élevé.

Il n'est pas nécessaire que la scolarité de base et le niveau de scolarité le plus élevé d'un dispensateur soient en ordre chronologique.

Exemple 1 : Jacob a terminé son doctorat au Canada.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	39	Pays d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	CAN

Exemple 2 : Le niveau de scolarité le plus élevé de Théo est le même que sa scolarité de base.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
4	39	Pays d'obtention du diplôme du niveau de scolarité le plus élevé du dispensateur	998

Catégorie 5 — Emploi

Définition

La catégorie Emploi contient des éléments de données qui apportent des précisions sur l'emploi au sein de la main-d'œuvre.

Justification

Comprendre les caractéristiques relatives à l'emploi et à la pratique, ainsi que la nature de la participation des dispensateurs de soins au sein de la main-d'œuvre (p. ex. travail à temps plein vs à temps partiel) peut éclairer les décisions relatives à la planification et aux politiques. Par exemple, cela peut aider à déterminer s'il est nécessaire, pour certaines professions, d'ouvrir de nouvelles places dans les établissements d'enseignement.

Éléments de données

Champ	Nom du champ
40	Statut d'emploi
41	Emploi dans la profession
42	Cherche un emploi
43, 68, 93	Catégorie d'emploi du dispensateur*
44, 69, 94	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur*
45, 70, 95	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel*
46, 71, 96	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur*
47-49, 72-74, 97-99	Lieu de travail du dispensateur*
50-52, 75-77, 100-102	Poste du dispensateur*
53-55, 78-80, 103-105	Champ d'activité du dispensateur*
56, 81, 106	Source de financement de l'emploi du dispensateur*
57, 82, 107	Indicateur de dispensateur de soins à l'emploi d'une agence*
58, 83, 108	Indicateur de lieux de pratique multiples*
59, 84, 109	Soins virtuels au lieu de pratique principal*, †
60-62, 85-87, 110-112	Mode de consultation au lieu de pratique principal*, †
63, 88, 113	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal*, †
64, 89, 114	Code postal du lieu de pratique principal*, †
65, 90, 115	Indicateur du code postal du lieu de pratique*, †
66, 91, 116	Province/territoire du lieu de pratique principal*, †
67, 92, 117	Pays du lieu de pratique principal*, †

Remarques

* Ces éléments de données recueillent des informations sur les 3 principaux emplois. Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année.

† Ces éléments de données recueillent des informations sur le lieu de pratique principal du dispensateur — l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou si le dispensateur ne travaille pas dans un lieu fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

Champ 40 : Statut d'emploi

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Situation d'emploi ou professionnelle au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Établit une distinction entre les dispensateurs qui occupent un emploi (sous une forme ou une autre) et ceux qui sont sans emploi.

L'analyse conjointe de cet élément de données avec d'autres éléments de données (p. ex. Emploi dans la profession, Recherche un emploi) permet de déterminer la capacité de la main-d'œuvre disponible.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Travaille	Travaille (comme employé ou travailleur autonome) (fournissait des services au moment de l'inscription ou du renouvellement).
15	Sans emploi	Sans emploi au moment de l'inscription ou du renouvellement.
20	En congé de travail	En congé de travail au moment de l'inscription ou du renouvellement.
25	En congé sans solde	En congé sans solde au moment de l'inscription ou du renouvellement.
30	En congé payé	En congé payé au moment de l'inscription ou du renouvellement.
35	En congé parental	En congé parental au moment de l'inscription ou du renouvellement.
40	En congé de maternité	En congé de maternité au moment de l'inscription ou du renouvellement.
45	En congé de paternité	En congé de paternité au moment de l'inscription ou du renouvellement.
50	En congé d'invalidité de courte durée	En congé d'invalidité de courte durée au moment de l'inscription ou du renouvellement.
55	En congé d'invalidité de longue durée	En congé d'invalidité de longue durée au moment de l'inscription ou du renouvellement.
60	Retraité	Retraité au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
65	Retraité en raison de l'âge	Retraité (en raison de l'âge) au moment de l'inscription ou du renouvellement.
70	Retraité en raison d'une invalidité	Retraité (en raison d'une invalidité) au moment de l'inscription ou du renouvellement.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Le statut d'emploi n'a pas à être lié à l'emploi visé dans la profession de la santé. Cette information sera recueillie au champ 41 : Emploi dans la profession.

Exemple 1 : Mélanie est ergothérapeute et a indiqué qu'elle travaillait lors de son inscription.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	40	Statut d'emploi	10

Exemple 2 : Joshua est infirmier psychiatrique autorisé. Il s'est inscrit comme étant en congé payé.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	40	Statut d'emploi	30

Exemple 3 : Kim est infirmière praticienne inscrite comme occupant un emploi.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	40	Statut d'emploi	10

Champ 41 : Emploi dans la profession

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Indique si un dispensateur est employé dans sa profession au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Indique le taux de participation à chaque profession (c.-à-d. la proportion de dispensateurs employés dans la profession).

Il est possible d'estimer la capacité de la main-d'œuvre disponible en évaluant cet élément de données avec d'autres (Statut d'emploi, Recherche un emploi).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Y	Oui	Travaillait dans la profession (ou dans un domaine connexe) au moment de l'inscription ou du renouvellement.
N	Non	Ne travaillait pas dans la profession (ou dans un domaine connexe) au moment de l'inscription ou du renouvellement.
7	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
8	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les dispensateurs peuvent occuper plusieurs emplois, certains appartenant au champ d'exercice de leur profession, d'autres non. Pour cet élément de données, si au moins un emploi se situe dans le champ d'exercice de la profession, sélectionnez Y. Si aucun ne l'est, sélectionnez N.

Exemple 1 : Mélanie est enseignante à temps plein à la maîtrise en ergothérapie de l'Université de Toronto. Mélanie possède aussi une clinique d'ergothérapie.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	41	Emploi dans la profession	Y

Exemple 2 : Joshua est en congé payé, mais il est employé comme infirmier psychiatrique autorisé.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	41	Emploi dans la profession	Y

Exemple 3 : Kim est employée comme infirmière praticienne.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	41	Emploi dans la profession	Y

Champ 42 : Recherche un emploi

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Situation de recherche d'emploi du dispensateur (dans sa profession ou ailleurs) au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Indique la stabilité de la main-d'œuvre.

Il est possible d'estimer la capacité de la main-d'œuvre en évaluant cet élément de données avec d'autres (Statut d'emploi, Emploi dans la profession).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Dans la profession	Cherche un emploi dans la profession (ou dans un domaine connexe).
15	Pas dans la profession	Cherche un emploi hors de la profession (ou dans un domaine connexe).
20	Ne cherche pas d'emploi	Ne cherche pas d'emploi.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Sans objet

Exemple 1 : Mélanie ne cherche pas d'emploi.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	42	Cherche un emploi	20

Exemple 2 : Joshua cherche un emploi hors de la profession d'infirmier psychiatrique autorisé durant son congé payé.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	42	Cherche un emploi	15

Exemple 3 : Kim ne cherche pas d'emploi.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	42	Cherche un emploi	20

Champs 43, 68 et 93 : Catégorie d'emploi du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Relation entre l'employeur et l'employé au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet à l'utilisateur de faire une distinction entre les dispensateurs qui ont une relation de travail employé-employeur et ceux qui sont travailleurs autonomes. Dans le cas des dispensateurs qui ont une relation employé-employeur, la distinction entre emploi permanent, emploi temporaire et emploi occasionnel (en combinaison avec d'autres éléments de données, comme le statut d'emploi et le nombre annuel d'heures rémunérées) reflète les changements dans les conditions d'emploi d'une profession, ce qui peut aider à déterminer la capacité de la main-d'œuvre disponible.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Employé permanent	La relation avec l'employeur est permanente : l'emploi n'a pas de durée déterminée (pas de date de fin précise), et le nombre d'heures de travail par semaine est garanti ou fixe.
15	Employé temporaire	La relation avec l'employeur est temporaire : la durée de l'emploi est déterminée (une date de début et de fin a été précisée) et le nombre d'heures de travail par semaine est garanti ou fixe.
20	Travail autonome	La personne exerce sa profession de façon indépendante en exploitant sa propre entreprise. Elle peut être propriétaire active d'une entreprise commerciale ou d'un cabinet professionnel constitué ou non en personne morale, ou entretenir une relation d'affaires caractérisée par des ententes verbales ou écrites stipulant qu'elle consent à fournir des services précis à un payeur qui en retour lui versera une somme d'argent.
25	Emploi conditionnel (synonyme : emploi provisoire)	La relation avec l'employeur est conditionnelle (c.-à-d. qu'elle dépend du respect de certaines exigences).
30	Emploi coopératif pour étudiant	Un programme structuré combinant la scolarité en classe (en vue d'obtenir des crédits) et l'expérience de travail pratique.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
35	Expérience de stage en milieu de travail	Une expérience pédagogique s'adressant aux étudiants qui doivent travailler un certain nombre d'heures dans le cadre d'un programme d'études ou réunir les conditions préalables afin d'obtenir un permis ou un certificat professionnel.
39	Autre — non classé ailleurs	La relation employé-employeur n'est pas précisée.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Mélanie est employée permanente de l'Université de Toronto et est travailleuse autonome à la clinique d'ergothérapie. Elle consacre la majorité de son temps à l'enseignement. Son emploi principal serait donc auprès de l'université.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	43	Catégorie d'emploi du dispensateur	10
5	68	Catégorie d'emploi du dispensateur	20
5	93	Catégorie d'emploi du dispensateur	98

Exemple 2 : Joshua est un employé permanent des Services de santé de l'Alberta. C'est son seul emploi.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	43	Catégorie d'emploi du dispensateur	10
5	68	Catégorie d'emploi du dispensateur	98
5	93	Catégorie d'emploi du dispensateur	98

Exemple 3 : Kim est employée permanente de l'autorité sanitaire Eastern Health et une employée temporaire de Pharmaprix, où elle administre des vaccins contre la grippe à l'automne. Elle consacre la majorité de son temps à Eastern Health. Il s'agit donc de son emploi principal.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	43	Catégorie d'emploi du dispensateur	10
5	68	Catégorie d'emploi du dispensateur	15
5	93	Catégorie d'emploi du dispensateur	98

Champs 44, 69 et 94 : Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Statut temps plein, temps partiel ou occasionnel officiel d'une personne auprès de son employeur au moment de l'inscription ou du renouvellement. Si le statut officiel est inconnu, la classification se fait selon les heures rémunérées habituelles.

Justification

Permet de déterminer et de surveiller des tendances dans certaines conditions d'emploi de base (p. ex. le passage du travail à temps plein au travail occasionnel).

Il est possible d'estimer la capacité de la main-d'œuvre disponible en évaluant cet élément de données avec d'autres (Statut d'emploi, Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Temps plein	Le statut officiel auprès de l'employeur est à temps plein ou l'équivalent, ou le nombre d'heures de travail habituelles est égal ou supérieur à 30 heures par semaine.
15	Temps partiel	Le statut officiel auprès de l'employeur est à temps partiel, ou le nombre d'heures de travail habituelles est inférieur à 30 heures par semaine.
20	Emploi occasionnel	Le dispensateur est embauché selon les besoins. L'emploi ne prévoit pas un nombre d'heures de travail par semaine fixe ou garanti.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Mélanie est employée à temps plein de l'Université de Toronto et travaille occasionnellement à la clinique d'ergothérapie.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	44	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	10
5	69	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	20
5	94	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	98

Exemple 2 : Joshua occupe un emploi à temps plein auprès des Services de santé de l'Alberta.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	44	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	10
5	69	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	98
5	94	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	98

Exemple 3 : Kim travaille à temps plein pour l'autorité sanitaire Eastern Health et à temps partiel pour Pharmaprix.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	44	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	10
5	69	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	15
5	94	Statut temps plein/temps partiel/occasionnel du dispensateur	98

Champs 45, 70 et 95 : Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Intérêt du dispensateur pour l'obtention du statut temps plein/temps partiel/occasionnel auprès de son employeur actuel au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Indique si un dispensateur travaille à temps plein, à temps partiel ou occasionnellement par choix ou s'il essaie de changer de statut d'emploi. Le suivi des préférences peut aider à mieux comprendre la capacité de la main-d'œuvre disponible.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Par choix	Le statut temps plein/temps partiel/occasionnel auprès de l'employeur a été choisi par le dispensateur.
15	Cherche à obtenir le statut temps plein	Le dispensateur cherche à obtenir le statut temps plein auprès de son employeur.
20	Cherche à obtenir le statut temps partiel	Le dispensateur cherche à obtenir le statut temps partiel auprès de son employeur.
25	Cherche à obtenir le statut occasionnel	Le dispensateur cherche à obtenir le statut occasionnel auprès de son employeur.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Mélanie aimerait travailler à temps partiel à la clinique d'ergothérapie, mais son emploi d'enseignante à temps plein l'en empêche. Elle cherche maintenant à obtenir le statut temps partiel à la fois à l'Université de Toronto et à la clinique d'ergothérapie.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	45	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	20
5	70	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	20
5	95	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	98

Exemple 2 : Joshua travaille à temps plein auprès de son employeur, par choix.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	45	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	10
5	70	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	98
5	95	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	98

Exemple 3 : Kim est satisfaite de ses emplois à temps plein et à temps partiel.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	45	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	10
5	70	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	10
5	95	Préférence du dispensateur pour le statut temps plein/temps partiel/occasionnel	98

Champs 46, 71 et 96 : Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Nombre total d'heures rémunérées par année pour chacun des emplois du dispensateur de soins. Les heures rémunérées incluent les heures travaillées et les heures d'absence pour lesquelles le dispensateur a reçu ou recevra une rémunération.

Justification

Mesure la capacité (les effectifs de dispensateurs disponibles) et estime le nombre d'équivalents temps plein (ETP) par rapport au nombre de dispensateurs. La collecte de cette donnée est particulièrement importante dans les situations de travail occasionnel ou autonome, où les heures travaillées, les heures d'absence rémunérées et les heures de services achetés ne sont pas déterminées par un employeur ou un contrat d'emploi (y compris lorsqu'un employé occasionnel peut travailler autant d'heures qu'un employé à temps partiel ou à temps plein). La prise en compte des effectifs disponibles à l'aide des ETP est essentielle dans les modèles de planification de la main-d'œuvre.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
HHHH	Nombre d'heures à 4 chiffres	Nombre total d'heures par année, pouvant aller jusqu'à 9 999.
9997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
9998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 9998 (*sans objet*) dans les champs restants.

Pour les dispensateurs inscrits dans une catégorie d'emploi « employé-employeur », les heures indiquées comprennent toutes les heures de pratique sans toutefois dépasser le nombre d'heures prévues, approuvées et reconnues (y compris les heures supplémentaires). Pour les dispensateurs de la catégorie des travailleurs autonomes, les heures incluent toutes les heures de pratique (p. ex. le temps consacré au déplacement, à la préparation et à la prestation des services).

Exemple 1 : Le nombre annuel d'heures rémunérées associé à l'emploi à temps plein de Mélanie à l'Université de Toronto est de 2 080 (40 heures par semaine pendant 52 semaines). Dans le cadre de son travail autonome occasionnel à la clinique d'ergothérapie, Mélanie travaille 550 heures par année (environ 10 heures par semaine pendant 52 semaines), incluant le temps consacré au déplacement.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	46	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	2080
5	71	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	S550
5	96	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	9998

Remarque

S représente une espace vide.

Exemple 2 : Joshua est actuellement en congé. Cette année, il n'a pas eu d'heures rémunérées.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	46	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	0000
5	71	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	9998
5	96	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	9998

Exemple 3 : Kim cumule 1 560 heures rémunérées par année dans le cadre de son emploi à temps plein pour l'autorité sanitaire Eastern Health (30 heures par semaine pendant 52 semaines). Son emploi temporaire à temps partiel à Pharmaprix est associé à 468 heures rémunérées par année (18 heures par semaine pendant 26 semaines).

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	46	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	1560
5	71	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	S468
5	96	Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur	9998

Remarque

S représente une espace vide.

Champs 47 à 49, 72 à 74 et 97 à 99 : Lieu de travail du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : oui

Définition

Lieu où le dispensateur de soins pratique sa profession. Les dispensateurs qui travaillent à plusieurs endroits dans le cadre d'un même emploi peuvent sélectionner les 3 lieux auxquels ils consacrent le plus grand nombre d'heures (en ordre décroissant).

Justification

Indique le milieu de travail des dispensateurs et permet un suivi des changements dans ce milieu au fil du temps.

Combiné à d'autres (Poste du dispensateur, Champ d'activité du dispensateur), cet élément de données brosse le portrait complet de l'emploi du dispensateur — le milieu où le service est fourni, le principal rôle joué par le dispensateur dans ce milieu et les efforts qu'il consacre à chaque rôle —, ce qui peut aider les décideurs dans la planification et la répartition de la main-d'œuvre de la santé.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Résidence avec services	Centre où les résidents nécessitent des soins infirmiers et personnels de façon continue, ainsi que des services médicaux au besoin.
12	Hôpital pour enfants	Établissement de santé qui offre des services exclusivement aux nourrissons, aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes.
14	Lieu de travail du client ou du patient	Le dispensateur fournit principalement ses services de soins de santé au lieu de travail du client ou du patient.
16	Résidence du client ou du patient	Le dispensateur fournit principalement ses services de soins de santé chez le client ou le patient.
18	Centre de santé communautaire	Organisme communautaire pouvant être le premier point de service des clients et offrant une gamme de services de soins de santé primaires, de services sociaux ou d'autres services externes.
20	Centre communautaire de santé mentale et de traitement des dépendances	Organisme communautaire axé sur les services liés à la santé mentale et à l'utilisation de substances, y compris l'évaluation, le traitement, la sensibilisation et le soutien.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
22	Pharmacie communautaire	Lieu de vente au détail où des médicaments et certains produits connexes sont vendus surtout directement aux clients (en personne).
24	Siège social de pharmacies communautaires	Siège social d'une chaîne de pharmacies communautaires ou d'une entreprise équivalente qui dirige les activités au détail de pharmacies communautaires.
26	Établissement correctionnel	Organisme ou établissement autonome essentiellement axé sur le traitement et la réhabilitation des détenus ou sur la probation à la suite d'actes criminels.
28	Lieu d'affectation	Lieu où le dispensateur est envoyé ou affecté afin de fournir ses services, y compris le lieu d'affectation des infirmières itinérantes.
30	Établissement d'enseignement	Établissement d'enseignement primaire ou secondaire (ou l'équivalent), ou encore commission ou conseil scolaire (ou une entité équivalente) responsable de diriger et de gérer l'enseignement.
32	Hôpital général	Établissement de santé qui offre aux patients hospitalisés et aux patients en consultation externe une gamme de services de santé (soins médicaux, chirurgicaux, etc.) à la population cible. Comprend les hôpitaux spécialisés non précisés ailleurs.
34	Gouvernement	Organisme national, provincial, territorial, régional ou municipal exploité ou financé par le gouvernement.
36	Foyer de groupe	Endroit où des personnes (dont la plupart ne sont pas apparentées) vivent ou dorment et utilisent des aires communes. Comprend également les refuges.
38	Bureau à domicile	Lieu de la résidence du dispensateur réservé à ses activités professionnelles.
40	Hospice	Établissement de santé dont la vocation principale est d'atténuer la douleur et les symptômes des malades en phase terminale et de répondre à leurs besoins émotionnels et spirituels en fin de vie.
42	Secteur industriel, manufacturier ou commercial	Secteur industriel lié à la santé qui ne vise pas principalement la prestation directe de services de soins de santé, mais plutôt la santé des travailleurs, le développement de produits liés à la santé ou des activités commerciales sans lien avec le système de santé.
44	Établissement de soins de longue durée	Centre où les résidents nécessitent des soins infirmiers et personnels de façon continue, ainsi que des services médicaux au besoin. Comprend également les établissements de soins en hébergement et les centres de soins infirmiers.
46	Base militaire	Établissement appartenant aux forces armées ou directement exploité par ou pour l'armée ou l'une de ses divisions, où se trouvent de l'équipement et du personnel militaire, et lieu de formation et d'opérations militaires.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
48	Clinique professionnelle multidisciplinaire	Clinique offrant des soins dans plusieurs disciplines de la santé.
50	Poste infirmier et clinique	Clinique communautaire offrant une gamme de services aux patients qui ont besoin de recevoir des soins infirmiers et d'apprendre à se soigner eux-mêmes. Comprend les centres autonomes gérés par des infirmières réglementées sur place.
52	Cabinet de soins de santé primaires	Cabinet médical dans lequel des médecins de soins primaires (omnipraticiens ou médecins de famille) ou des infirmières praticiennes fournissent des soins de santé primaires aux patients.
54	Association professionnelle	Rassemblement officiel de praticiens d'une profession donnée dont la raison d'être est de défendre les intérêts de ses membres et de promouvoir la profession.
56	Unité de santé publique	Organisme gouvernemental ou service d'un établissement de santé ou d'une autre organisation qui administre des programmes axés sur les 5 principales fonctions de la santé publique : l'évaluation de la santé de la population, la surveillance de la santé, la promotion de la santé, la prévention des maladies et des blessures, ainsi que la protection de la santé.
58	Hôpital psychiatrique	Hôpital spécialisé qui dispense principalement des évaluations et des traitements à des bénéficiaires qui souffrent de maladies psychiatriques ou de troubles liés à l'utilisation de substances à court ou à long terme.
60	Organisme de réglementation	Entité juridique créée pour défendre l'intérêt du public en réglementant la pratique d'une profession.
62	Établissement de réadaptation	Établissement de santé ou hôpital principalement axé sur les soins de réadaptation post-aigus aux patients hospitalisés et en consultation externe.
64	Clinique satellite	Établissement qui appartient à un hôpital, mais exploité à distance.
66	Clinique professionnelle spécialisée	Clinique professionnelle de santé offrant des soins dans une seule discipline, y compris des soins médicaux spécialisés ou des soins paramédicaux.
68	Syndicat	Organisation officielle de travailleurs ayant pour but de réaliser, grâce au pouvoir de négociation supérieur que leur procure la solidarité, des objectifs communs comme la protection de l'intégrité de leur profession, le renforcement des normes de sécurité ainsi que l'amélioration des salaires, des avantages sociaux (p. ex. vacances, soins de santé, retraite) et des conditions de travail.
69	Autre	Lieu de travail non précisé ailleurs.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Pour chaque emploi, un maximum de 3 réponses à choix multiple est autorisé. S'il y a moins de 3 lieux de travail, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Cet élément de données comprend 3 catégories qui renvoient à des milieux de travail *différents*. Si le dispensateur travaille à plusieurs endroits faisant partie du même lieu, l'information ne doit être saisie qu'une seule fois pour le lieu de pratique principal, soit celui où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession.

Exemple 1 : Mélanie travaille dans un établissement d'enseignement et à sa propre clinique professionnelle spécialisée.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	47	Lieu de travail du dispensateur	30
5	48	Lieu de travail du dispensateur	98
5	49	Lieu de travail du dispensateur	98
5	72	Lieu de travail du dispensateur	66
5	73	Lieu de travail du dispensateur	98
5	74	Lieu de travail du dispensateur	98
5	97	Lieu de travail du dispensateur	98
5	98	Lieu de travail du dispensateur	98
5	99	Lieu de travail du dispensateur	98

Exemple 2 : Joshua travaille à partir de son bureau à domicile et se rend occasionnellement chez ses clients ou patients.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	47	Lieu de travail du dispensateur	38
5	48	Lieu de travail du dispensateur	16
5	49	Lieu de travail du dispensateur	98
5	72	Lieu de travail du dispensateur	98
5	73	Lieu de travail du dispensateur	98
5	74	Lieu de travail du dispensateur	98
5	97	Lieu de travail du dispensateur	98
5	98	Lieu de travail du dispensateur	98
5	99	Lieu de travail du dispensateur	98

Exemple 3 : Kim travaille dans un hôpital général et dans une pharmacie communautaire.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	47	Lieu de travail du dispensateur	32
5	48	Lieu de travail du dispensateur	98
5	49	Lieu de travail du dispensateur	98
5	72	Lieu de travail du dispensateur	22
5	73	Lieu de travail du dispensateur	98
5	74	Lieu de travail du dispensateur	98
5	97	Lieu de travail du dispensateur	98
5	98	Lieu de travail du dispensateur	98
5	99	Lieu de travail du dispensateur	98

Champs 50 à 52, 75 à 77 et 100 à 102 : Poste du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : oui

Définition

Principaux rôles occupés dans le cadre de l'emploi. Les dispensateurs qui occupent plusieurs rôles dans le cadre de leur emploi peuvent sélectionner jusqu'à 3 postes auxquels ils consacrent la majorité des heures travaillées (en ordre décroissant).

Justification

Indique les principaux rôles qu'occupe le dispensateur dans son milieu d'emploi.

Combiné à d'autres (Poste du dispensateur, Champ d'activité du dispensateur), cet élément de données brosse le portrait complet de l'emploi du dispensateur — le milieu où le service est fourni, le principal rôle joué par le dispensateur dans ce milieu et les efforts qu'il consacre à chaque rôle —, ce qui peut aider les décideurs dans la planification et la répartition de la main-d'œuvre de la santé.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Administrateur	Rôle principal : offre du soutien administratif.
12	Analyste	Rôle principal : analyse l'information sur les soins de santé afin de soutenir la planification des politiques et la mesure du système de santé.
14	Gestionnaire de cas	Rôle principal : aide à la planification, à la coordination, à la surveillance et à l'évaluation des services médicaux d'un patient dans un objectif de qualité des soins, de continuité des services et d'optimisation des ressources.
16	Président-directeur général/registraire	Rôle principal : détermine et formule des politiques et veille à la direction générale d'une entreprise ou d'un organisme du secteur public ou privé conformément aux lignes directrices établies par un conseil d'administration ou une instance dirigeante semblable. Participe à la planification, à l'orientation et à la coordination des opérations quotidiennes dans les plus hautes sphères de la direction avec l'aide d'adjoints et de gestionnaires de personnel.
18	Chef des soins infirmiers	Rôle principal : poste de direction ou titre professionnel le plus élevé dans l'établissement.
20	Spécialiste clinique	Rôle principal : fournit des services en tant que clinicienne avancée; occupe également les rôles de chercheuse, d'enseignante ou d'administratrice, selon la description de son poste.
22	Infirmière en santé communautaire	Rôle principal : soutient la santé et le bien-être des personnes, des familles, des groupes, des collectivités, des populations et des systèmes.
24	Ambulancier paramédical communautaire	Rôle principal : travaille hors de ses fonctions habituelles d'intervention et de transport d'urgence en prenant part à des services de santé publique, des soins de santé primaires et des services de prévention à l'intention des populations mal servies dans la collectivité.
26	Consultant	Rôle principal : donne des conseils sur la profession ou les services d'un dispensateur de soins donné. Comprend les spécialistes des applications.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
28	Coordonnateur	Rôle principal : gère le plan de traitement des patients avec les professionnels de la santé, le personnel médical et les patients.
30	Dispensateur de soins directs	Rôle principal : fournit directement des soins et des services, y compris des services de gestion de cas ou de consultation.
32	Directeur ou directeur adjoint	Rôle principal : occupe un poste de cadre ou d'administrateur supérieur dans lequel la prestation directe de services aux clients est rare ou nulle.
34	Enseignant	Rôle principal : enseigne à un groupe cible en particulier.
36	Pharmacien industriel	Rôle principal : mène des activités de recherche, de fabrication ou d'autres activités liées au développement de produits pharmaceutiques.
38	Gestionnaire ou gestionnaire adjoint	Rôle principal : axé sur la gestion. Il peut notamment s'agir de la gestion d'un programme précis, par exemple dans le cas des cadres subalternes. Cette définition comprend tous les rôles de gestion jusqu'aux cadres supérieurs.
40	Infirmière sage-femme	Rôle principal : fournit des soins prénataux et postnataux dans le cadre d'un programme mère-enfant ou en milieu de santé communautaire, y compris des soins durant l'accouchement.
42	Infirmière en santé au travail	Rôle principal : offre des programmes et des services de santé et de sécurité aux travailleurs, aux populations de travailleurs et aux groupes communautaires. Ses activités sont axées sur la promotion et le rétablissement de la santé, la prévention des maladies et des blessures, et la protection contre les dangers liés au travail et à l'environnement.
44	Propriétaire/exploitant	Rôle principal : veille à l'exploitation quotidienne d'une entreprise. Peut comprendre la prestation directe de services aux clients.
46	Infirmière de paroisse	Rôle principal : aide les personnes et les familles à comprendre leurs problèmes de santé et à y faire face, et cerne leurs besoins en matière de santé. Peut visiter les paroissiens à domicile, à l'hôpital ou dans les établissements de soins de longue durée, mais peut également offrir ses services à l'église, selon un horaire établi.
48	Cadre professionnel	Rôle principal : direction liée à la pratique professionnelle dans un milieu de soins directs. Comprend les chefs d'équipe, les infirmières-chefs et les pharmaciens responsables.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
50	Infirmière psychiatrique de liaison	Rôle principal : contribue, grâce à son expertise en santé mentale, à l'évaluation des patients, à l'évaluation des risques de suicide, à la planification des soins, à l'intervention et à l'évaluation. Fournit du soutien et des soins en santé mentale à des clients en état de stress ou de crise qui pourraient bénéficier de services ou de consultations en santé mentale qui ne sont autrement pas offerts dans le programme, le service, l'établissement ou la collectivité.
52	Pharmacien de relève	Rôle principal : remplace le pharmacien habituel lorsque celui-ci ne peut pas travailler. Il est essentiellement responsable de préparer les médicaments d'ordonnance afin de répondre aux besoins de santé des patients ainsi que de gérer les activités de la pharmacie.
54	Chercheur	Rôle principal : développe les connaissances et diffuse les résultats de recherche.
56	Vendeur	Rôle principal : mène des activités axées sur la vente.
58	Superviseur	Rôle principal : supervise le personnel.
60	Ambulancier paramédical tactique	Rôle principal : fournit des soins médicaux d'urgence sur le terrain aux policiers ou aux citoyens qui se blessent ou tombent malades dans le cadre d'opérations tactiques.
69	Autre	Poste non précisé ailleurs.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Pour chaque emploi, un maximum de 3 réponses à choix multiple est autorisé. S'il y a moins de 3 postes, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Mélanie est enseignante à l'Université de Toronto et est propriétaire et présidente-directrice générale de sa clinique d'ergothérapie.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	50	Poste du dispensateur	34
5	51	Poste du dispensateur	98
5	52	Poste du dispensateur	98
5	75	Poste du dispensateur	44
5	76	Poste du dispensateur	16
5	77	Poste du dispensateur	98
5	100	Poste du dispensateur	98
5	101	Poste du dispensateur	98
5	102	Poste du dispensateur	98

Exemple 2 : Joshua est infirmier en santé communautaire pour Services de santé de l'Alberta.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	50	Poste du dispensateur	22
5	51	Poste du dispensateur	98
5	52	Poste du dispensateur	98
5	75	Poste du dispensateur	98
5	76	Poste du dispensateur	98
5	77	Poste du dispensateur	98
5	100	Poste du dispensateur	98
5	101	Poste du dispensateur	98
5	102	Poste du dispensateur	98

Exemple 3 : Kim est spécialiste clinique pour l'autorité sanitaire Eastern Health et dispensatrice de soins directs à Pharmaprix.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	50	Poste du dispensateur	20
5	51	Poste du dispensateur	98
5	52	Poste du dispensateur	98
5	75	Poste du dispensateur	30
5	76	Poste du dispensateur	98
5	77	Poste du dispensateur	98
5	100	Poste du dispensateur	98
5	101	Poste du dispensateur	98
5	102	Poste du dispensateur	98

Champs 53 à 55, 78 à 80 et 103 à 105 : Champ d'activité du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : oui

Définition

Principal volet des activités associées à l'emploi. Les dispensateurs qui ont plusieurs champs d'activité dans le cadre de leur emploi peuvent sélectionner les 3 auxquels ils consacrent la majorité des heures travaillées (en ordre décroissant).

Justification

Définit les principales activités du dispensateur dans son milieu d'emploi. Permet à l'utilisateur de distinguer entre les dispensateurs qui fournissent principalement des services directement aux clients ou patients et ceux qui occupent d'autres rôles (p. ex. les enseignants).

Combiné à d'autres (Poste du dispensateur, Champ d'activité du dispensateur), cet élément de données brosse le portrait complet de l'emploi du dispensateur — le milieu où le service est fourni, le principal rôle joué par le dispensateur dans ce milieu et les efforts qu'il consacre à chaque rôle —, ce qui peut aider les décideurs dans la planification et la répartition de la main-d'œuvre de la santé.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Champ d'activité (soins directs)		
110	Services liés au traitement des dépendances	Soins, services ou traitements fournis aux personnes, groupes ou communautés dont le problème principal est l'utilisation de substances.
112	Soins liés à l'amputation	Soins, services ou traitements fournis à des clients ou patients ayant des problèmes de santé physique associés à l'absence ou la blessure d'un membre, ou encore à l'utilisation de prothèses.
114	Anesthésiologie-	Soins, services ou traitements liés à l'ensemble des soins périopératoires offerts aux patients avant, durant et après une chirurgie. Comprend l'anesthésie, la médecine de soins intensifs, la médecine d'urgence et la médecine de la douleur.
116	Soins des brûlures	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients ayant des problèmes de santé physique liés à des brûlures.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
118	Cardiologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients ayant des troubles du cœur, des vaisseaux sanguins ou de certaines parties de l'appareil circulatoire.
120	Maladie chronique	Soins, services ou traitements de prévention, de gestion et de soins continus fournis aux clients ou patients atteints d'une maladie chronique.
122	Douleur chronique	Soins et soutien constants fournis aux clients ou patients souffrant de douleur chronique.
124	Allergologie et immunologie clinique	Soins, services ou traitements axés sur des troubles caractérisés par un dysfonctionnement du système immunitaire.
126	Troubles cognitifs	Soins, services ou traitements axés sur tout trouble affectant considérablement les fonctions cognitives d'une personne, notamment l'apprentissage, la mémoire, la perception et la capacité à résoudre des problèmes (p. ex. soins liés à la démence).
128	Soins intensifs	Soins, services ou traitements fournis aux patients gravement malades qui sont atteints, sont à risque ou se rétablissent de problèmes de santé potentiellement mortels.
130	Développement et habilitation	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients souffrant d'une déficience développementale (mentale ou physique).
132	Dermatologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de problèmes de peau, de cheveux, d'ongles ou certains problèmes cosmétiques.
134	Soins du diabète	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients diabétiques.
136	Oto-rhino-laryngologie (ORL)	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints d'un problème touchant la tête, le cou, les oreilles, le nez ou la gorge.
138	Soins d'urgence	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de maladies ou de blessures nécessitant une attention médicale immédiate.
140	Endocrinologie et métabolisme	Soins, services ou traitements axés sur le système endocrinien et les problèmes de santé métaboliques.
142	Ergonomie	Services fournis dans le but d'optimiser les interactions humaines avec un système (p. ex. outils, équipement, produits, tâches, organisation, technologie, environnement) par l'évaluation des caractéristiques anatomiques, anthropométriques, physiologiques et biomécaniques en lien avec l'activité physique.
144	Soins des pieds	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de maladies ou de troubles des pieds, des chevilles ou des membres inférieurs.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
146	Services de médecine légale	Services cliniques fournis en appui aux enquêtes criminelles. Comprend la pathologie judiciaire, l'autopsie et la psychiatrie.
148	Gastro-entérologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de maladies ou de troubles de l'appareil digestif.
150	Médecine générale	Soins, services ou traitements axés sur la pratique générale de la médecine.
152	Génétique	Soins, services ou traitements dans lesquels de l'information sur le génome est utilisée pour fournir des soins cliniques aux clients ou patients (p. ex. à des fins de diagnostic ou de prise de décisions thérapeutiques).
154	Gériatrie	Soins, services ou traitements axés sur les soins de santé aux personnes âgées.
156	Gynécologie	Soins, services ou traitements fournis aux clientes ou patientes dans le but de prévenir, de diagnostiquer et de gérer un large éventail de problèmes touchant la santé générale et reproductive de la femme.
158	Thérapie de la main	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients ayant un problème aux mains ou aux membres supérieurs.
160	Promotion de la santé	Services ayant pour but d'améliorer la santé des clients ou patients grâce à des activités de promotion, de protection et de surveillance de la santé ainsi que d'évaluation de la santé de la population.
162	Hématologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de maladies et de troubles sanguins.
164	Procédures de prévention des infections	Pratiques et procédures fondées sur des données probantes qui, si elles sont appliquées systématiquement, permettent de prévenir ou de réduire la transmission de micro-organismes au sein de la population.
166	Médecine interne	Soins, services ou traitements axés sur la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies internes.
168	Maternité et soins périnataux	Soins, services ou traitements fournis aux clientes ou patientes tout au long de la grossesse et de l'accouchement, ainsi qu'aux nouveau-nés.
170	Soins de santé mentale	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de divers troubles de santé mentale qui requièrent des interventions visant le maintien ou l'optimisation de la capacité de la personne à se réaliser.
172	Médecine militaire	Soins, services ou traitements fournis aux membres des forces armées en lien avec des problèmes, des risques, des blessures et des maladies découlant de conditions propres à leur travail.
174	Soins musculosquelettiques	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de divers troubles musculosquelettiques (blessures ou maladies touchant les muscles, les os et les articulations des membres et la colonne vertébrale).

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
176	Néphrologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints d'une maladie rénale.
178	Neurologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de divers troubles neurologiques (troubles du système nerveux central, périphérique et autonome).
180	Diététique	Soins, services ou traitements axés sur des problèmes médicaux (p. ex. le diabète sucré) impliquant des changements dans les habitudes alimentaires, comme une modification de la quantité d'aliments ingérés, de leur qualité et des méthodes d'alimentation.
182	Santé au travail	Services cliniques fournis aux employés d'entreprises ou de secteurs d'activité donnés.
184	Oncologie	Services cliniques fournis aux clients ou patients ayant des problèmes de santé liés au cancer.
186	Ophthalmologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de maladies des voies optiques, notamment des yeux et du cerveau.
188	Dentisterie	Soins, services ou traitements fournis aux fins du diagnostic, de la prévention et du traitement de maladies et de troubles de la bouche, des dents, de la mâchoire et de la région faciale.
190	Transplantation d'organes	Soins, services ou traitements liés au don et à la transplantation d'organes.
192	Orthopédie	Soins, services ou traitements fournis à des clients ou patients ayant des problèmes de santé physique associés à des blessures ou troubles du système squelettique, des articulations et des structures connexes.
194	Soins palliatifs	Soins, services ou traitements fournis dans le but de soulager la souffrance et d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'une maladie grave, qui vont en mourir ou qui sont endeuillées.
196	Pathologie	Investigation de l'origine, des causes et des effets d'une maladie ou d'une blessure.
198	Sécurité des patients	Prévention et réduction des risques, des erreurs et des dangers pouvant toucher les clients ou patients durant la prestation des soins de santé.
200	Pédiatrie	Soins, services ou traitements fournis aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents dans un établissement ou dans la collectivité.
202	Pharmacothérapie	Soins, services ou traitements d'une maladie ou d'un trouble fondés sur la prise de médicaments.
204	Chirurgie plastique	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients aux fins d'une reconstruction ou restauration chirurgicale.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
206	Soins de santé primaires	Soins, services ou traitements axés sur la santé générale et le bien-être des clients ou patients. Premier point de service.
208	Santé publique et prévention	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients dans le but de réaliser les 5 fonctions principales de la santé publique : l'évaluation de la santé de la population, la surveillance de la santé, la promotion de la santé, la prévention des maladies et des blessures, ainsi que la protection de la santé.
210	Psychiatrie	Soins, services ou traitements consacrés au diagnostic, à la prévention et au traitement des troubles mentaux.
212	Santé pelvienne	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de divers problèmes de santé pelvienne.
214	Médecine physique et réadaptation	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients afin de maintenir ou de promouvoir leurs capacités physiques, mentales, psychosociales, professionnelles ou économiques. Comprend la réadaptation physique, la réadaptation professionnelle et les soins de rétablissement.
216	Radiologie	Soins, services ou traitements utilisant l'imagerie médicale pour diagnostiquer et traiter des maladies.
218	Pneumologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de problèmes de santé physique de nature respiratoire (autres que les soins intensifs).
220	Rhumatologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de problèmes de santé physique liés à des processus inflammatoires ou dégénératifs et à un trouble métabolique des tissus conjonctifs, comme l'arthrite.
222	Médecine sportive	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de problèmes de santé physique associés à une blessure sportive.
224	Chirurgie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de divers problèmes de santé nécessitant une intervention chirurgicale.
226	Traumatologie	Soins, services ou traitements fournis aux patients souffrant de lésions traumatiques majeures, p. ex. à la suite d'une chute, d'un accident de la circulation ou d'une blessure par balle.
228	Urologie	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de maladies de l'appareil urinaire masculin ou féminin ou de troubles des organes reproductifs masculins.
230	Réadaptation vestibulaire	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de troubles ou de symptômes vestibulaires caractérisés par des problèmes d'étourdissement, de vertige, d'équilibre, de posture ou de la vue.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
232	Soins de la vue	Soins, services ou traitements axés sur les yeux, les troubles de la vue et la vision.
234	Services de soins des plaies	Soins, services ou traitements fournis aux clients ou patients atteints de problèmes de santé physique liés à une plaie.
Administration		
236	Administration	Gestion efficace des personnes, de l'information et des autres ressources dans le but de réaliser les objectifs organisationnels.
238	Politiques de santé	Recherche sur les politiques, planification et élaboration des politiques pour les systèmes de santé et les professions de la santé au Canada.
240	Réglementation	Réglementation des professions de la santé dans l'intérêt du public.
242	Supervision	Supervision du personnel ou de la prestation de services de soins directs.
244	Informatique et information sur la santé	Analyse de l'information quantitative et qualitative sur la santé visant à faciliter la prestation des soins, la sécurité et la santé des patients, ainsi que la prise de décisions au sein des établissements et organismes de santé et entre ceux-ci.
246	Gestion des services médico-juridiques offerts à la clientèle	Conseils d'experts sur les problèmes médico-juridiques associés aux soins des clients ou des patients.
248	Gestion des services à la clientèle	Gestion des services aux patients ou aux clients dans l'ensemble du continuum des soins de santé, particulièrement la coordination des services multiples nécessaires aux clients ou aux patients.
Formation		
250	Formation du personnel	Formation et perfectionnement du personnel, y compris la formation continue.
252	Sensibilisation des clients ou des patients	Information et ressources à l'intention des clients ou des patients (y compris les aidants naturels et les familles) sur les soins, les services ou les traitements.
254	Formation en établissement	Enseignement postsecondaire s'adressant aux personnes inscrites à des programmes d'enseignement officiels.
Recherche		
256	Recherche	Développement des connaissances et diffusion de la recherche.
Autre		
258	Promotion des intérêts	Promotion des intérêts d'une profession de la santé ayant pour but d'influer sur les décisions des institutions politiques, économiques et sociales.
260	Vente	Vente d'équipement ou de produits liés à la profession.

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
269	Autre champ d'activité non précisé ailleurs	Champ d'activité non précisé ailleurs.
997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 998 (*sans objet*) dans les champs restants.

Pour chaque emploi, un maximum de 3 réponses à choix multiple est autorisé. S'il y a moins de 3 champs d'activité, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Le champ d'activité principal de Mélanie à l'Université de Toronto est l'enseignement de la structure et des fonctions musculosquelettiques. Ses champs d'activité principaux à la clinique d'ergothérapie sont l'administration et la supervision.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	53	Champ d'activité du dispensateur	254
5	54	Champ d'activité du dispensateur	174
5	55	Champ d'activité du dispensateur	998
5	78	Champ d'activité du dispensateur	236
5	79	Champ d'activité du dispensateur	242
5	80	Champ d'activité du dispensateur	998
5	103	Champ d'activité du dispensateur	998
5	104	Champ d'activité du dispensateur	998
5	105	Champ d'activité du dispensateur	998

Exemple 2 : Joshua fournit principalement des soins de santé mentale aux enfants d'âge préscolaire.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	53	Champ d'activité du dispensateur	170
5	54	Champ d'activité du dispensateur	200
5	55	Champ d'activité du dispensateur	998
5	78	Champ d'activité du dispensateur	998
5	79	Champ d'activité du dispensateur	998
5	80	Champ d'activité du dispensateur	998
5	103	Champ d'activité du dispensateur	998
5	104	Champ d'activité du dispensateur	998
5	105	Champ d'activité du dispensateur	998

Exemple 3 : Kim fournit principalement des soins directs en oto-rhino-laryngologie (ORL) pour l'autorité sanitaire Eastern Health. Occasionnellement, elle participe à l'administration et à la gestion des services à la clientèle (c.-à-d. à la coordination des soins aux patients). À Pharmaprix, Kim administre des vaccins.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	53	Champ d'activité du dispensateur	136
5	54	Champ d'activité du dispensateur	236
5	55	Champ d'activité du dispensateur	248
5	78	Champ d'activité du dispensateur	208
5	79	Champ d'activité du dispensateur	998
5	80	Champ d'activité du dispensateur	998
5	103	Champ d'activité du dispensateur	998
5	104	Champ d'activité du dispensateur	998
5	105	Champ d'activité du dispensateur	998

Champs 56, 81 et 106 : Source de financement de l'emploi du dispensateur

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Principale source de financement pour chaque emploi du dispensateur au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet de déterminer si la source du financement de chaque emploi du dispensateur est publique ou privée.

Permet de comprendre les capacités de la main-d'œuvre au niveau du secteur, y compris la mobilité intersectorielle (c.-à-d. la proportion de dispensateurs qui sont passés du secteur public au secteur privé, et vice versa).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Financement public	Le secteur public est la principale source de financement des activités professionnelles.
15	Financement privé	Une entité du secteur privé ou un seul client est la source principale de financement des activités professionnelles.
20	Financement public et privé	Les activités professionnelles du dispensateur sont financées par le secteur public et le secteur privé.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Le premier employeur de Mélanie, l'Université de Toronto, est un établissement d'enseignement financé par le gouvernement. Sa clinique d'ergothérapie est financée par le secteur privé.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	56	Source de financement de l'emploi du dispensateur	10
5	81	Source de financement de l'emploi du dispensateur	15
5	106	Source de financement de l'emploi du dispensateur	98

Exemple 2 : Le seul employeur de Joshua, Services de santé de l'Alberta, est financé par le secteur public.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	56	Source de financement de l'emploi du dispensateur	10
5	81	Source de financement de l'emploi du dispensateur	98
5	106	Source de financement de l'emploi du dispensateur	98

Exemple 3 : Le premier employeur de Kim, l'autorité sanitaire Eastern Health, est financé par le secteur public. Pharmaprix est une entreprise privée (qui appartient à Loblaw Companies Ltée).

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	56	Source de financement de l'emploi du dispensateur	10
5	81	Source de financement de l'emploi du dispensateur	15
5	106	Source de financement de l'emploi du dispensateur	98

Champs 57, 82 et 107 : Indicateur de dispensateur de soins à l'emploi d'une agence

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Indique si un dispensateur travaille pour une agence au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet de déterminer et de surveiller les tendances relatives à l'emploi et à la répartition géographique.

Il est possible d'estimer la capacité de la main-d'œuvre disponible en évaluant cet élément de données avec d'autres (Statut d'emploi, Statut temps plein/temps partiel/occasionnel, Nombre annuel d'heures rémunérées du dispensateur).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Y	Oui	Travaille pour une agence au moment de l'inscription ou du renouvellement.
N	Non	Ne travaille pas pour une agence au moment de l'inscription ou du renouvellement.
7	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
8	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 9998 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Mélanie ne travaille pas pour une agence.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	57	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	N
5	82	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	N
5	107	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	8

Exemple 2 : Joshua ne travaille pas pour une agence.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	57	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	N
5	82	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	8
5	107	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	8

Exemple 3 : Kim ne travaille pas pour une agence.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	57	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	N
5	82	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	N
5	107	Dispensateur de soins à l'emploi d'une agence	8

Remarque : La mise à jour prévue par l'ICIS en 2025 comprendra des exemples tenant mieux compte des dispensateurs de soins à l'emploi d'une agence, puisque nous en saurons davantage sur le mode de travail de ces dispensateurs.

Champs 58, 83 et 108 : Indicateur de lieux de pratique multiples

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Indique si un dispensateur travaille dans plusieurs établissements d'un même employeur dans le cadre d'un emploi.

Justification

Permet d'identifier les dispensateurs qui travaillent dans plusieurs lieux de pratique pour le même employeur. Aide à distinguer entre les dispensateurs qui travaillent à plusieurs lieux de pratique dans le cadre d'un même emploi et ceux qui travaillent à plusieurs lieux de pratique parce qu'ils occupent plusieurs emplois (c.-à-d. qu'ils ont 2 employeurs ou plus).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Y	Oui	Un dispensateur travaille dans plusieurs lieux de pratique pour un même employeur dans le cadre d'un emploi donné.
N	Non	Un dispensateur travaille à un seul lieu de pratique pour un seul employeur dans le cadre d'un emploi donné.
7	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
8	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 8 (*sans objet*) dans les champs restants.

Exemple 1 : Mélanie enseigne à 2 endroits de l'Université de Toronto : le campus de St. George et le campus de Mississauga. Sa clinique d'ergothérapie est à un seul endroit.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	58	Indicateur de lieux de pratique multiples	Y
5	83	Indicateur de lieux de pratique multiples	N
5	108	Indicateur de lieux de pratique multiples	8

Exemple 2 : Joshua travaille à la maison et se rend occasionnellement chez ses clients ou patients.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	58	Indicateur de lieux de pratique multiples	Y
5	83	Indicateur de lieux de pratique multiples	8
5	108	Indicateur de lieux de pratique multiples	8

Exemple 3 : Kim fournit des services d'oto-rhino-laryngologie à 2 endroits pour l'autorité sanitaire Eastern Health : l'Hôpital St. Clare's Mercy et une clinique de consultation externe située au Centre des sciences de la santé à St. John's. Elle administre également des vaccins dans une pharmacie Pharmaprix.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	58	Indicateur de lieux de pratique multiples	Y
5	83	Indicateur de lieux de pratique multiples	N
5	108	Indicateur de lieux de pratique multiples	8

Champs 59, 84 et 109 : Soins virtuels au lieu de pratique principal

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Proportion dans laquelle les soins directs sont fournis virtuellement au lieu de pratique principal du dispensateur.

Justification

Permet de comprendre l'utilisation des services de soins virtuels pour fournir des soins directs.

Combiné au lieu de travail du dispensateur, cet élément de données fournit des informations sur le recours aux soins virtuels dans l'ensemble du système de santé.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	Plus de 50 % du temps	Les soins virtuels représentent le mode principal de prestation des services.
15	De 10 % à 49 % du temps	Les soins virtuels sont utilisés régulièrement.
20	Moins de 10 % du temps	Les soins virtuels sont utilisés au besoin seulement.
25	Jamais	Aucun soin virtuel n'est fourni.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Cet élément de données recueille l'information sur le lieu de pratique principal du dispensateur **pour chaque emploi**. Le lieu de pratique principal est l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

Les soins directs font référence à tous les champs d'activité de la section **Champ d'activité (soins directs)** de l'élément de données Champ d'activité du dispensateur. Si le service virtuel n'est pas lié à un champ d'activité caractérisé par des soins directs, sélectionnez 98 (*sans objet*).

Exemple 1 : Mélanie enseigne à 2 endroits de l'Université de Toronto : le campus de St. George et le campus de Mississauga. C'est au premier qu'elle passe le plus de temps. Sa clinique d'ergothérapie est à un seul endroit. Mélanie ne fournit pas de soins directs dans ses lieux de travail.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	59	Soins virtuels au lieu de pratique principal	98
5	84	Soins virtuels au lieu de pratique principal	98
5	109	Soins virtuels au lieu de pratique principal	98

Exemple 2 : Le plus souvent, Joshua travaille de la maison. Il fournit à distance plus de 50 % de ses soins de santé mentale aux enfants d'âge préscolaire.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	59	Soins virtuels au lieu de pratique principal	10
5	84	Soins virtuels au lieu de pratique principal	98
5	109	Soins virtuels au lieu de pratique principal	98

Exemple 3 : Kim fournit des services d'ORL à l'Hôpital St. Clare's Mercy et au Centre des sciences de la santé, mais c'est à l'Hôpital St. Clare's Mercy qu'elle passe le plus clair de son temps. À cet endroit, elle offre surtout des soins en personne; elle assure moins de 10 % de ses soins à distance. Elle administre aussi en personne des vaccins dans une seule pharmacie Pharmaprix.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	59	Soins virtuels au lieu de pratique principal	20
5	84	Soins virtuels au lieu de pratique principal	25
5	109	Soins virtuels au lieu de pratique principal	98

Champs 60 à 62, 85 à 87 et 110 à 112 : Mode de consultation au lieu de pratique principal

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : oui

Définition

Méthodes d'interaction entre le dispensateur et le client lors de la prestation de soins directs au lieu de pratique principal. Les dispensateurs utilisant plusieurs méthodes d'interaction à leur lieu de pratique principal peuvent sélectionner les 3 auxquelles ils ont le plus souvent recours (en ordre décroissant du nombre d'heures).

Justification

Représente les modes de prestation des services entre le dispensateur et ses clients. Permet de mieux comprendre comment les dispensateurs fournissent des soins virtuels.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
10	En personne	Interaction directe entre les participants dans un même lieu.
15	Courriel	Interaction textuelle ou par diagrammes transmise par un système de courrier électronique. La communication peut être sécurisée ou non. Comprend l'envoi de photos ou d'autres images.
20	Messagerie texte	Interaction par messagerie texte, habituellement au moyen d'un téléphone mobile ou d'un autre appareil mobile, par le biais d'un réseau cellulaire ou d'Internet. La communication peut être sécurisée ou non. Comprend le clavardage en ligne et l'envoi de photos ou d'autres images.
25	Téléphone	Interaction où la voix des participants est transmise électroniquement.
30	Vidéoconférence	Interaction où la voix et les images des participants sont transmises électroniquement. La communication peut être sécurisée ou non.
39	Autre	Aucune valeur appropriée n'existe.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, HL7

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Pour chaque emploi, un maximum de 3 réponses à choix multiple est autorisé. S'il y a moins de 3 modes de consultation, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Cet élément de données recueille l'information sur le lieu de pratique principal du dispensateur **pour chaque emploi**. Le lieu de pratique principal est l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

Les soins directs font référence à tous les champs d'activité de la section **Champ d'activité (soins directs)** de l'élément de données Champ d'activité du dispensateur. Si le service virtuel n'est pas lié à un champ d'activité caractérisé par des soins directs, sélectionnez 98 (*sans objet*).

Exemple 1 : Mélanie ne fournit pas de soins directs.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	60	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	61	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	62	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	85	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	86	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	87	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	110	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	111	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	112	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98

Exemple 2 : Joshua fournit des soins de santé mentale à des enfants d'âge préscolaire par téléphone ou vidéoconférence.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	60	Mode de consultation au lieu de pratique principal	25
5	61	Mode de consultation au lieu de pratique principal	30
5	62	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	85	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	86	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	87	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	110	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	111	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	112	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98

Exemple 3 : Kim fournit certains soins en ORL par téléphone, le reste en personne. Elle administre aussi des vaccins en personne.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	60	Mode de consultation au lieu de pratique principal	10
5	61	Mode de consultation au lieu de pratique principal	25
5	62	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	85	Mode de consultation au lieu de pratique principal	10
5	86	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	87	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	110	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	111	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98
5	112	Mode de consultation au lieu de pratique principal	98

Champs 63, 88 et 113 : Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Identificateur d'organisme public du lieu de pratique principal du dispensateur au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet de coupler l'information dépersonnalisée sur la main-d'œuvre de la santé à d'autres fichiers de données, soit ceux des établissements de santé où les services ont été fournis. Ce couplage permet d'examiner les différences dans les effectifs de dispensateurs des établissements de santé et leurs répercussions sur les soins offerts aux patients.

Recueillir cette information à l'échelle de l'établissement permet de mieux comprendre où les dispensateurs travaillent.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Pour obtenir la liste complète des identificateurs d'organisme, écrivez à rhs@icis.ca.		Identificateur d'organisme valide.
999999996	Pas dans la liste des identificateurs d'organisme	L'organisme public qui représente le lieu de pratique principal du dispensateur ne figure pas dans la liste des identificateurs d'organisme.
999999997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
999999998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999999999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année.

Cet élément de données est uniquement recueilli si la [source de financement de l'emploi du dispensateur](#) indique 10 (*financement public*) ou 20 (*financement public et privé*). Si la source de financement de l'emploi du dispensateur indique 15 (*financement privé*), 97 (*non recueilli*), 98 (*sans objet*) ou 99 (*inconnu*), sélectionnez 9999999998 (*sans objet*).

Cet élément de données recueille l'information sur le lieu de pratique principal du dispensateur **pour chaque emploi**. Le lieu de pratique principal est l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

Si le lieu de pratique principal ne figure pas dans la liste des identificateurs d'organisme, sélectionnez 9999999996 (*pas dans la liste des identificateurs d'organisme*).

Vous trouverez à l'[annexe F](#) une illustration visuelle de la manière de saisir l'information sur l'organisme qui est le lieu de pratique principal du dispensateur.

Exemple 1 : Mélanie travaille la plupart du temps au campus St. George de l'Université de Toronto, un lieu qui ne se trouve pas dans la liste des identificateurs d'organisme. Pour ce site, elle sélectionne 9999999996 (*pas dans la liste des identificateurs d'organisme*). La clinique d'ergothérapie de Mélanie est une entreprise privée.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	63	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	9999999996
5	88	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	9999999998
5	113	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	9999999998

Exemple 2 : Le lieu de pratique principal de Joshua n'est pas fixe. Il sélectionne donc l'identificateur d'organisme des Services de santé de l'Alberta.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	63	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	SSSSSA2253
5	88	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	9999999998
5	113	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	9999999998

Remarque

S représente une espace vide.

Exemple 3 : Kim fournit principalement des services d'ORL à l'Hôpital St. Clare's Mercy, un établissement qui se trouve dans la liste des identificateurs d'organisme. Pharmaprix est une entreprise privée.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	63	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	SSSSSA0026
5	88	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	999999998
5	113	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	999999998

Remarque

S représente une espace vide.

S représente une espace vide.

Champs 64, 89 et 114 : Code postal du lieu de pratique principal

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Code postal à 6 caractères attribué par Postes Canada au lieu de pratique principal du dispensateur au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet d'examiner la répartition géographique des dispensateurs à l'échelle nationale, provinciale/territoriale et régionale, ainsi que d'explorer des concepts géographiques utiles à la planification des soins (p. ex. la répartition de la main-d'œuvre de la santé entre les régions urbaines et rurales).

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
ANANAN	Code postal à 6 caractères attribué par Postes Canada	Voir la définition de l'élément de données.
999997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
999998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Remarque

N représente un chiffre (de 0 à 9) et A, une lettre (de A à Z).

Normes sources

ICIS, Postes Canada

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 999998 (*sans objet*) dans les champs restants.

Cet élément de données recueille l'information sur le lieu de pratique principal du dispensateur **pour chaque emploi**. Le lieu de pratique principal est l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

L'information pour cet élément de données doit être recueillie, quelle que soit la réponse à l'élément de données Source de financement de l'emploi du dispensateur (c.-à-d. financement public, privé ou les deux).

Vous trouverez à l'[annexe F](#) une illustration visuelle de la manière de saisir l'information sur l'organisme qui est le lieu de pratique principal du dispensateur.

Exemple 1 : Mélanie inscrit le code postal du campus St. George de l'Université de Toronto. Pour cet élément de données, Mélanie fournit aussi le code postal de sa clinique d'ergothérapie.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	64	Code postal du lieu de pratique principal	M5S1A1
5	89	Code postal du lieu de pratique principal	M8V3L1
5	114	Code postal du lieu de pratique principal	999998

Exemple 2 : Joshua soumet le code postal de Services de santé de l'Alberta.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	64	Code postal du lieu de pratique principal	T5J3S4
5	89	Code postal du lieu de pratique principal	999998
5	114	Code postal du lieu de pratique principal	999998

Exemple 3 : Kim indique le code postal de l'Hôpital St. Clare's Mercy. Pour cet élément de données, elle fournit aussi le code postal de la succursale de Pharmaprix où elle travaille.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	64	Code postal du lieu de pratique principal	A1C5B8
5	89	Code postal du lieu de pratique principal	A1L1V1
5	114	Code postal du lieu de pratique principal	999998

Champs 65, 90 et 115 : Indicateur du code postal du lieu de pratique

Type de champ

- Base : non
- Choix multiple : non

Définition

Indique si le code postal fourni pour le lieu de pratique principal concorde avec le lieu de pratique principal au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Valide les analyses fondées sur le code postal du lieu de pratique principal en indiquant si le code postal concorde avec celui du lieu de pratique principal du dispensateur, du siège social de l'employeur ou du bureau du travailleur autonome.

Combinée à d'autres éléments de données (Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal, Code postal du lieu de pratique principal), cette information permet de vérifier la qualité des données soumises sur l'organisme.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Y	Oui	Le code postal concorde avec celui du lieu où les services sont fournis.
N	Non	Le code postal concorde avec celui du siège social de l'employeur ou du bureau du travailleur autonome.
7	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
8	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
9	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 8 (*sans objet*) dans les champs restants.

Cet élément de données recueille l'information sur le lieu de pratique principal du dispensateur **pour chaque emploi**. Le lieu de pratique principal est l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

Vous trouverez à l'[annexe F](#) une illustration visuelle de la manière de saisir l'information sur l'organisme qui est le lieu de pratique principal du dispensateur.

Exemple 1 : Mélanie a fourni le code postal du campus St. George de l'Université de Toronto et de sa clinique d'ergothérapie. Le campus St. George est son lieu de pratique principal pour son poste à l'université, et la clinique d'ergothérapie est son seul lieu de pratique pour cet emploi.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	65	Indicateur du code postal du lieu de pratique	Y
5	90	Indicateur du code postal du lieu de pratique	Y
5	115	Indicateur du code postal du lieu de pratique	8

Exemple 2 : Joshua a indiqué le code postal de son employeur, Services de santé de l'Alberta.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	65	Indicateur du code postal du lieu de pratique	N
5	90	Indicateur du code postal du lieu de pratique	8
5	115	Indicateur du code postal du lieu de pratique	8

Exemple 3 : Kim a fourni le code postal de l'Hôpital St. Clare's Mercy et de la pharmacie Pharmaprix. L'Hôpital St. Clare's Mercy est son lieu de pratique principal pour l'autorité sanitaire Eastern Health, et la pharmacie est son seul lieu de pratique **pour Pharmaprix**.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	65	Indicateur du code postal du lieu de pratique	Y
5	90	Indicateur du code postal du lieu de pratique	Y
5	115	Indicateur du code postal du lieu de pratique	8

Champs 66, 91 et 116 : Province/territoire du lieu de pratique principal

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Province/territoire du Canada où se trouve le lieu de pratique principal du dispensateur au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet d'analyser la répartition géographique de la main-d'œuvre. Combinée à d'autres éléments de données, cette information réduit le double comptage des dispensateurs qui s'inscrivent dans plus d'une province ou d'un territoire du Canada.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe B pour obtenir la liste complète des codes des provinces/territoires du Canada.		Code valide de la province ou du territoire au Canada.
97	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
98	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
99	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, Postes Canada, norme ISO 3166, Ressources naturelles Canada

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 98 (*sans objet*) dans les champs restants.

Cet élément de données recueille l'information sur le lieu de pratique principal du dispensateur **pour chaque emploi**. Le lieu de pratique principal est l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

Vous trouverez à l'[annexe F](#) une illustration visuelle de la manière de saisir l'information sur l'organisme qui est le lieu de pratique principal du dispensateur.

Exemple 1 : Les lieux de pratique principaux associés aux 2 emplois de Mélanie se trouvent en Ontario.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	66	Province/territoire du lieu de pratique principal	ON
5	91	Province/territoire du lieu de pratique principal	ON
5	116	Province/territoire du lieu de pratique principal	98

Exemple 2 : L'employeur de Joshua est situé en Alberta.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	66	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	AB
5	91	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	98
5	116	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	98

Exemple 3 : Les lieux de pratique principaux associés aux 2 emplois de Kim se trouvent à Terre-Neuve-et-Labrador.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	66	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	NL
5	91	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	NL
5	116	Identificateur d'organisme du lieu de pratique principal	98

Champs 67, 92 et 117 : Pays du lieu de pratique principal

Type de champ

- Base : oui
- Choix multiple : non

Définition

Pays où se trouve le lieu de pratique principal du dispensateur au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Justification

Permet d'analyser la répartition géographique de la main-d'œuvre. Combinée à d'autres éléments de données, cette information réduit le double comptage des dispensateurs qui s'inscrivent dans plus d'une province ou d'un territoire du Canada. Elle indique la proportion de la main-d'œuvre inscrite ou résidant au Canada, mais qui travaille hors du pays.

Valeurs et descriptions

Code de la valeur	Description de la valeur	Définition de la valeur
Consultez l'annexe C pour obtenir la liste complète des codes de pays valides.		Code de pays valide.
997	Non recueilli	L'élément de données n'est pas recueilli ou soumis par le fournisseur de données.
998	Sans objet	L'élément de données n'a pas de valeur propre.
999	Inconnu	L'élément de données a une valeur propre, mais inconnue.

Normes sources

ICIS, norme ISO 3166, SNOMED CT

Informations supplémentaires

Les champs renvoient aux emplois (auprès d'un employeur ou comme travailleur autonome) associés au nombre le plus élevé, au deuxième nombre le plus élevé et au troisième nombre le plus élevé d'heures rémunérées par année. Si le nombre d'emplois est inférieur à 3, entrez 998 (*sans objet*) dans les champs restants.

Cet élément de données recueille l'information sur le lieu de pratique principal du dispensateur **pour chaque emploi**. Le lieu de pratique principal est l'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

Exemple 1 : Les lieux de pratique principaux associés aux 2 emplois de Mélanie se trouvent au Canada.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	67	Pays du lieu de pratique principal	CAN
5	92	Pays du lieu de pratique principal	CAN
5	117	Pays du lieu de pratique principal	998

Exemple 2 : L'employeur de Joshua est au Canada.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	67	Pays du lieu de pratique principal	CAN
5	92	Pays du lieu de pratique principal	998
5	117	Pays du lieu de pratique principal	998

Exemple 3 : Les lieux de pratique principaux associés aux 2 emplois de Kim se situent au Canada.

Catégorie	Champ	Nom du champ	Réponse
5	67	Pays du lieu de pratique principal	CAN
5	92	Pays du lieu de pratique principal	CAN
5	117	Pays du lieu de pratique principal	998

Annexes

Annexe A

Codes de type de dispensateur

Code de la valeur	Description de la valeur
110	Ambulancier paramédical en soins avancés
112	Acupuncteur
114	Praticien de médecine douce
116	Audiologiste
118	Assistant en audiologie
120	Infirmière diplômée agréée
122	Chiropraticien
124	Conseiller clinique
126	Technologiste, services de laboratoire et de radiologie combinés
128	Enquêteur, cas de maladies transmissibles
130	Conseiller
132	Ambulancier paramédical en soins critiques
134	Assistant dentaire
136	Hygiéniste dentaire
138	Technicien dentaire
140	Dentiste
142	Denturologiste
144	Répondant médical d'urgence
146	Professionnel de la santé publique et de l'environnement
148	Professionnel de la gestion de l'information sur la santé
150	Gestionnaire des services de santé
152	Homéopathe
154	Préposé aux services à domicile
156	Conseiller en génétique
158	Kinésithérapeute
160	Technicien en laboratoire
162	Infirmière auxiliaire autorisée
164	Thérapeute matrimonial et familial
166	Assistant médical
168	Médecin
170	Technologiste de laboratoire médical

Code de la valeur	Description de la valeur
172	Médecin hygiéniste
174	Physicien médical
176	Technologue en radiation médicale
178	Médecin-résident
180	Naturopathe
182	Technologue en médecine nucléaire
184	Aide-infirmier ou aide-soignant
186	Infirmière praticienne
188	Ergothérapeute
190	Aide-ergothérapeute
192	Technicien en ophtalmologie
194	Opticien
196	Optométriste
198	Orthoptiste
200	Orthésiste
202	Praticien paramédical
204	Préposé aux services de soutien à la personne
206	Pharmacien
208	Technicien en pharmacie
210	Adjoint au médecin
212	Physiothérapeute
214	Aide-physiothérapeute
216	Podiatre
218	Ambulancier paramédical en soins primaires
220	Dispensateur de sédation ou d'anesthésie procédurale
222	Prothésiste
224	Psychologue
226	Psychothérapeute
228	Inspecteur en santé publique
230	Technologue en radiation médicale spécialisé en imagerie par résonance magnétique
232	Technologue en radiation médicale spécialisé en radiation
234	Technologue en radiation médicale spécialisé en radiothérapie
236	Ludothérapeute
238	Acupuncteur autorisé
240	Travailleur social clinicien autorisé
242	Diététiste autorisé
246	Massothérapeute autorisé
248	Sage-femme autorisée

Code de la valeur	Description de la valeur
250	Infirmière autorisée
252	Infirmière psychiatrique autorisée
254	Conseiller en réadaptation
256	Ingénieur en réadaptation
258	Inhalothérapeute
260	Travailleur social
262	Orthophoniste
264	Thérapeute du langage
266	Aide-thérapeute

Source

Institut canadien d'information sur la santé. [Boîte à outils du modèle de données de référence de l'ICIS](#). 2021.

Annexe B

Codes des provinces et territoires du Canada

Code de la valeur	Description de la valeur
NL	Terre-Neuve-et-Labrador
PE	Île-du-Prince-Édouard
NS	Nouvelle-Écosse
NB	Nouveau-Brunswick
QC	Québec
ON	Ontario
MB	Manitoba
SK	Saskatchewan
AB	Alberta
BC	Colombie-Britannique
YT	Yukon
NT	Territoires du Nord-Ouest
NU	Nunavut

Source

Institut canadien d'information sur la santé. [Boîte à outils du modèle de données de référence de l'ICIS](#). 2021.

Annexe C

Codes de pays

Code de la valeur	Description de la valeur
AFG	Afghanistan
ALA	Åland, Îles
ALB	Albanie
DZA	Algérie
ASM	Samoa américaines
AND	Andorre
AGO	Angola
AIA	Anguilla
ATA	Antarctique
ATG	Antigua-et-Barbuda
ARG	Argentine
ARN	Arménie
ABQ	Aruba
AUS	Australie
AUT	Autriche
AZE	Azerbaïdjan
BHS	Bahamas
BHR	Bahreïn
BGD	Bangladesh
BRB	Barbade
BLR	Bélarus
BEL	Belgique
BLZ	Belize
BEN	Bénin
BMU	Bermudes
BTN	Bhoutan
BOL	Bolivie
BES	Bonaire, Saint-Eustache et Saba
BIH	Bosnie-Herzégovine
BWA	Botswana
BVT	Bouvet, Île
BRA	Brésil
IOT	Territoire britannique de l'océan Indien
BRN	Brunéi Darussalam

Code de la valeur	Description de la valeur
BGR	Bulgarie
BFA	Burkina Faso
MMR	Birmanie (Myanmar)
BDI	Burundi
CPV	Cabo Verde
KHM	Cambodge
CMR	Cameroun
CAN	Canada
CYM	Caimans, Îles
CAF	Centrafricaine, République
TCD	Tchad
CHL	Chili
CHN	Chine
CXR	Christmas, Île
CCK	Cocos (Keeling), Îles
COL	Colombie
COM	Comores
COD	Congo, République démocratique du
COG	Congo, République du
COK	Cook, Îles
CRI	Costa Rica
CIV	Côte d'Ivoire
HRV	Croatie
CUB	Cuba
CUW	Curaçao
CYP	Chypre
CZE	Tchéquie
DNK	Danemark
DJI	Djibouti
DMA	Dominique
DOM	Dominicaine, République
ECU	Équateur
EGY	Égypte
SLV	El Salvador
GNQ	Guinée équatoriale
ERI	Érythrée
EST	Estonie
ETH	Éthiopie

Code de la valeur	Description de la valeur
FLK	Falkland, Îles (Malvinas)
FRO	Féroé, Îles
FJI	Fidji
FIN	Finlande
FRA	France
GUF	Guyane française
PYF	Polynésie française
ATF	Terres australes françaises
GAB	Gabon
GMB	Gambie
GEO	Géorgie
DEU	Allemagne
GHA	Ghana
GIB	Gibraltar
GRC	Grèce
GRL	Groenland
GRD	Grenade
GLP	Guadeloupe
GUM	Guam
GTM	Guatemala
GGY	Guernesey
GIN	Guinée
GNB	Guinée-Bissau
GUY	Guyana
HTI	Haiti
HMD	Heard-et-Îles MacDonal, Île
VAT	Saint-Siège (État de la Cité du Vatican)
HND	Honduras
HKG	Hong Kong
HUN	Hongrie
ISL	Islande
IND	Inde
IDN	Indonésie
IRN	Iran
IRQ	Iraq
IRL	Irlande
IMN	Île de Man
ISR	Israël

Code de la valeur	Description de la valeur
ITA	Italie
JAM	Jamaïque
JPN	Japon
JEY	Jersey
JOR	Jordanie
KAZ	Kazakhstan
KEN	Kenya
KIR	Kiribati
PRK	Corée du Nord
KOR	Corée du Sud
XKO	Kosovo
KWT	Koweït
KGZ	Kirghizistan
LAO	Laos
LVA	Lettonie
LBN	Liban
LSO	Lesotho
LBR	Libéria
LBY	Libye
LIE	Liechtenstein
LTU	Lituanie
LUX	Luxembourg
MAC	Macao
MKD	Macédoine, République de
MDG	Madagascar
MWI	Malawi
MYS	Malaisie
MDV	Maldives
MLI	Mali
TLM	Malte
MHL	Marshall, Îles
MTQ	Martinique
TRM	Mauritanie
MUS	Maurice
MYT	Mayotte
MEX	Mexique
FSM	Micronésie, États fédérés de
MDA	Moldova

Code de la valeur	Description de la valeur
MCO	Monaco
MNG	Mongolie
MNE	Monténégro
MSR	Montserrat
MAR	Maroc
MOZ	Mozambique
NAM	Namibie
NRU	Nauru
NPL	Népal
NLD	Pays-Bas
NCL	Nouvelle-Calédonie
NZL	Nouvelle-Zélande
NIC	Nicaragua
NER	Niger
NGA	Nigéria
NIU	Nioué
NFK	Norfolk, Île
MNP	Mariannes du Nord, Îles
NOR	Norvège
OMN	Oman
PAK	Pakistan
PLW	Palaos
PAN	Panama
PNG	Papouasie–Nouvelle-Guinée
PRY	Paraguay
PER	Pérou
PHL	Philippines
PCN	Pitcairn
POL	Pologne
PRT	Portugal
PRI	Porto Rico
QAT	Qatar
REU	Réunion
ROU	Roumanie
RUS	Russie, Fédération de
RWA	Rwanda
BLM	Saint-Barthélemy
SHN	Sainte-Hélène

Code de la valeur	Description de la valeur
KNA	Saint-Kitts-et-Nevis
LCA	Sainte-Lucie
MAF	Saint-Martin (partie française)
SPM	Saint-Pierre-et-Miquelon
VCT	Saint-Vincent-et-les Grenadines
WSM	Samoa
SMR	Saint-Marin
STP	Sao Tomé-et-Principe
XSQ	Sercq
SAU	Arabie saoudite
SEN	Sénégal
SRB	Serbie
SYC	Seychelles
SLE	Sierra Leone
SGP	Singapour
SXM	Saint-Martin (partie néerlandaise)
SVK	Slovaquie
SVN	Slovénie
SLB	Salomon, Îles
SOM	Somalie
ZAF	Afrique du Sud, République d'
SGS	Géorgie du Sud-et-les Îles Sandwich du Sud
SSD	Soudan du Sud
ESP	Espagne
LKA	Sri Lanka
SDN	Soudan
SUR	Suriname
SJM	Svalbard et l'Île Jan Mayen
SWZ	Eswatini
SWE	Suède
CHE	Suisse
SYR	Syrie
TWN	Taiwan
TJK	Tadjikistan
TZA	Tanzanie
THA	Thaïlande
TLS	Timor-Leste
TGO	Togo

Code de la valeur	Description de la valeur
TKL	Tokelau
TON	Tonga
TTO	Trinité-et-Tobago
TUN	Tunisie
TUR	Turquie
TKM	Turkménistan
TCA	Turks-et-Caicos, Îles
TUV	Tuvalu
UGA	Ouganda
UKR	Ukraine
ARE	Émirats arabes unis
GBR	Royaume-Uni
USA	États-Unis
UMI	Îles mineures éloignées des États-Unis
URY	Uruguay
UZB	Ouzbékistan
VUT	Vanuatu
VEN	Venezuela
VNM	Viet Nam
VGB	Vierges britanniques, Îles
VIR	Vierges des États-Unis, Îles
WLF	Wallis-et-Futuna
PSE	Cisjordanie et bande de Gaza (Palestine)
ESH	Sahara occidental*
YEM	Yémen
ZMB	Zambie
ZWE	Zimbabwe

Remarque

* Nom provisoire.

SourceInstitut canadien d'information sur la santé. [Boîte à outils du modèle de données de référence de l'ICIS](#). 2021.

Annexe D

Codes de langue

Code de la valeur	Description de la valeur
afr	afrikaans
aka	akan
sqi	albanais
alq	algonquin
ase	langue des signes américaine
amh	amharique
ara	arabe
hye	arménien
aii	assyrien néo-araméen
atj	atikamekw
aze	azéri
bcr	babine
bam	bambara
bea	beaver
bel	biélorusse
ben	bengali
bik	bikol
byn	bilin
bos	bosnien
bul	bulgare
mya	birman
yue	chinois yu, cantonais
crx	porteur
cat	catalan
cay	cayuga
ceb	cebuano
cld	chaldéen néo-araméen
clc	chilcotin
zho	chinois
hak	chinois hakka
cmn	chinois mandarin
mnp	chinois minbei
cdo	chinois mindong
nan	chinois minnan

Code de la valeur	Description de la valeur
czo	chinois minzhong
cpx	chinois puxian
wuu	chinois wu
chp	Chipewyan, denesuline
coo	comox
cre	cri
crm	cri de Moose
crl	cri du Nord-Est
crk	cri des plaines
crj	cri du Sud-Est
csw	cri des marécages
cwd	cri des bois
hrv	croate
ces	tchèque
dak	dakota
dan	danois
prs	dari
din	dinka
nld	néerlandais
bin	edo
eng	anglais
est	estonien
ewe	éwé
fij	fidjien
fin	finnois
fra	français
fry	frison de l'Ouest
gaa	ga
gla	gaélique écossais
lug	ganda
kat	géorgien
deu	allemand
git	gitksan
ell	grec moderne (après 1453)
guj	goudjarati
gwi	gwich'in, loucheux
hai	haida
has	haisla

Code de la valeur	Description de la valeur
hat	créole haïtien
hur	halkomelem
haa	han
har	harari
heb	hébreu
hei	heiltsuk
hil	hiligaïnon
hin	hindi
hun	hongrois
isl	islandais
ibo	igbo
ilo	ilocano
moe	innu, montagnais
ikt	inuinnaqtun
iku	inuktitut
ita	italien
jpn	japonais
kab	kabyle
kan	kannada
kas	kashmiri
kkz	kaska
khm	khmer
kin	kinyarwanda
kok	konkani (macro-langue)
kor	coréen
kur	kurde
kut	kutenai
kwk	kwakiutl
lao	lao
lav	letton
lil	lillooet
lin	lingala
lit	lituanien
mkd	macédonien
mlg	malgache
msa	malais (macro-langue)
mal	malayalam
pqm	malécite-passamaquoddy

Code de la valeur	Description de la valeur
mlt	maltais
mar	marathi
crg	michif
mic	micmac
moh	mohawk
mon	mongol
nsk	naskapi
npi	népalais (langue individuelle)
ncg	nisga'a
nor	norvégien
nuk	nuu-chah-nulth
oji	ojibwa
ojs	ojibwa de Severn
oka	okanagan
one	oneida
ori	oriya (macro-langue)
orm	oromo
otw	outaouais
pam	pampangan
pag	pangasinan
pan	pendjabi
pus	pachto
fas	persan
pol	polonais
por	portugais
fuf	peul
fcs	langue des signes québécoise
ron	roumain
run	kiroundi
rus	russe
str	salish de la côte
srs	sarsi
ojw	saulteaux
sek	sekani
srp	serbe
hbs	serbo-croate
sna	shona
shs	shuswap
bla	siksika
snd	sindhi

Code de la valeur	Description de la valeur
sin	singhalais
den	esclave (langue athapascale)
scs	esclave du Nord
xsl	esclave du Sud
slk	slovaque
slv	slovène
som	somali
spa	espagnol
squ	squamish
sto	stoney
swe	swahili (macro-langue)
swe	suédois
tgl	tagalog
tht	tahltan
tam	tamoul
tel	télougou
tha	thai
thp	thompson
tir	tigrigna
dgr	flanc-de-chien
tli	tlingit
tsi	tsimshian
tur	turc
ttm	tuchoni du Nord
tce	tuchoni du Sud
twi	twi
ukr	ukrainien
urd	ourdou
uig	ouïghour
uzb	ouzbek
vie	vietnamien
vls	flamand
war	waray-waray (Philippines)
cym	gallois
wol	wolof
yid	yiddish
yor	yoruba

Source

Institut canadien d'information sur la santé. [Boîte à outils du modèle de données de référence de l'ICIS](#). 2021.

Annexe E

Codes des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens

Code de la valeur	Description de la valeur
10001000	Memorial University of Newfoundland — établissement mère
10001001	Memorial University of Newfoundland, St. John's Campus
10001002	Memorial University of Newfoundland, Sir Wilfred Grenfell Campus
10001005	Memorial University of Newfoundland, Off Campus Centres
10001006	Memorial University of Newfoundland, Marine Institute
10020000	College of the North Atlantic — établissement mère
10020001	College of the North Atlantic, Happy Valley-Goose Bay Campus
10020002	College of the North Atlantic, Labrador West Campus
10020003	College of the North Atlantic, Corner Brook Campus
10020004	College of the North Atlantic, Saint Anthony Campus
10020005	College of the North Atlantic, Bay St. George Campus
10020006	College of the North Atlantic, Port aux Basques Campus
10020008	College of the North Atlantic, Baie Verte Campus
10020009	College of the North Atlantic, Grand Falls-Windsor Campus
10020010	College of the North Atlantic, Gander Campus
10020011	College of the North Atlantic, Clarenville Campus
10020012	College of the North Atlantic, Bonavista Campus
10020013	College of the North Atlantic, Burin Campus
10020014	College of the North Atlantic, Carbonear Campus
10020015	College of the North Atlantic, Placentia Campus
10020016	College of the North Atlantic, Prince Philip Drive Campus
10020017	College of the North Atlantic, Engineering Technology, Ridge Road Campus
10020018	College of the North Atlantic, Seal Cove Campus
10020019	College of the North Atlantic, Topsail Road Campus
10020020	College of the North Atlantic, District 7
11001000	University of Prince Edward Island
11011000	Holland College — établissement mère
11011001	Holland College, Charlottetown Centre
11011002	Holland College, PEI Institute of Adult & Community Education
11011003	Holland College, Atlantic Tourism and Hospitality Institute
11011004	Holland College, Montague Centre
11011005	Holland College, Summerside Centre
11011006	Holland College, Harbourside Centre
11011007	Holland College, Royalty Centre

Code de la valeur	Description de la valeur
11011008	Holland College, Technology Centre
11011009	Holland College, West Prince Centre
11011010	Holland College, Justice Institute of Canada
11011013	Holland College, Marine Centre
11011014	Holland College, Aerospace & Industrial Technology Centre
11011015	Holland College, Souris Centre
11011016	Holland College, Montgomery Hall
11011017	Holland College, Georgetown Centre
11011018	Holland College, Dalton Centre
11011019	Holland College, Atlantic Welding and Fabrication Centre
11011099	Holland College, off site campuses
11014000	Collège de l'Île
12001000	Acadia University — établissement mère
12001001	Acadia University
12001002	Acadia Divinity College
12002000	Atlantic School of Theology
12003000	Cape Breton University
12004000	Dalhousie University
12005000	University of King's College
12006000	Mount St. Vincent University
12007000	Nova Scotia Agricultural College
12008000	NSCAD University
12010000	Université Sainte-Anne — établissement mère
12010001	Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église (siège social)
12010002	Université Sainte-Anne, campus de Halifax
12010003	Université Sainte-Anne, campus de La Butte
12010004	Université Sainte-Anne, campus du Petit-de-Grat
12010005	Université Sainte-Anne, campus de Saint-Joseph-du-Moine
12010006	Université Sainte-Anne, campus de Tusket
12010007	Université Sainte-Anne, campus de Wellington
12011000	St. Francis Xavier University — établissement mère
12011001	St. Francis Xavier University
12012000	Saint Mary's University
12022000	Nova Scotia Community Colleges (NSCC) — établissement mère
12022001	Nova Scotia Community College, Lunenburg Campus
12022002	Nova Scotia Community College, Akerly Campus
12022003	Nova Scotia Community College, Halifax Campus
12022004	Nova Scotia Community College, Annapolis Valley Campus

Code de la valeur	Description de la valeur
12022005	Nova Scotia Community College, Strait Area Campus
12022006	Nova Scotia Community College, Shelburne Campus
12022007	Nova Scotia Community College, Cumberland Campus
12022008	Nova Scotia Community College, Pictou Campus
12022009	Nova Scotia Community College, Marconi Campus
12022010	Nova Scotia Community College, Kingstec Campus
12022011	Nova Scotia Community College, Burridge Campus
12022012	Nova Scotia Community College, Institute of Technology Campus
12022013	Nova Scotia Community College, College of Geographic Sciences
12022014	Nova Scotia Community College, Truro Campus
12022015	Nova Scotia Community College, Adult Vocational Training Campus - Dartmouth
12022016	Nova Scotia Community College, Adult Vocational Training Campus - Cape Breton
12022017	Nova Scotia Community College, Colchester Campus
12022018	Nova Scotia Community College, Sydney Campus
12022019	Nova Scotia Community College, Hants Campus
12022020	Nova Scotia Community College, Strait Area Campus, Nautical Institute
12022021	Nova Scotia Community College, Waterfront Campus
12022022	Nova Scotia Community College, Virtual Campus
12022023	Nova Scotia Community College, Strait Area Campus, School of Fisheries
13002000	Mount Allison University
13003000	University of New Brunswick — établissement mère
13003001	University of New Brunswick, Fredericton Campus
13003002	University of New Brunswick, Saint John Campus
13004000	Université de Moncton — établissement mère
13004001	Université de Moncton, campus de Moncton
13004002	Université de Moncton, campus de Shippagan
13004003	Université de Moncton, campus d'Edmundston
13005000	St. Thomas University
13016000	Maritime College of Forest Technology — établissement mère
13016001	Maritime College of Forest Technology, Fredericton Campus
13016002	Collège de technologie forestière des Maritimes, campus de Bathurst
13018000	New Brunswick Community College — établissement mère
13018001	New Brunswick Community College, Fredericton Campus
13018002	New Brunswick Community College, Edmundston Campus
13018003	New Brunswick Community College, Bathurst Campus
13018004	New Brunswick Community College, Campbellton Campus

Code de la valeur	Description de la valeur
13018005	New Brunswick Community College, Moncton Campus
13018006	New Brunswick Community College, Saint John Campus
13018007	New Brunswick Community College, St. Andrew Campus
13018008	New Brunswick Community College, Woodstock Campus
13018009	New Brunswick Community College, Miramichi Campus
13018010	New Brunswick Community College, Dieppe Campus
13018011	New Brunswick Community College, Péninsule acadienne
13029000	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick — établissement mère
13029001	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de Dieppe
13029002	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de Bathurst
13029003	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de Campbellton
13029004	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus d'Edmundston
13029005	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de la Péninsule acadienne
13030000	New Brunswick College of Craft and Design — établissement mère
24001000	Université Bishop's — établissement mère
24001001	Université Bishop's
24002000	Université McGill — établissement mère
24002001	Université McGill
24002005	Collège McDonald — Université McGill
24003000	Université de Montréal — établissement mère
24003001	Université de Montréal
24003002	École Polytechnique de Montréal
24003003	École des hautes études commerciales de Montréal
24005000	Université Laval
24006000	Université de Sherbrooke
24007000	Université Concordia
24008000	Université du Québec à Chicoutimi
24009000	Université du Québec à Montréal
24010000	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
24011000	Université du Québec à Trois-Rivières
24012000	Université du Québec en Outaouais
24013000	École nationale d'administration publique — établissement mère
24013001	École nationale d'administration publique — Québec
24013002	École nationale d'administration publique — Gatineau
24013003	École nationale d'administration publique — Montréal
24013004	École nationale d'administration publique — Saguenay
24014000	Institut national de la recherche scientifique
24015000	Université du Québec à Rimouski

Code de la valeur	Description de la valeur
24016000	École de technologie supérieure
24017000	Télé-université
24020000	CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue
24021000	CÉGEP d'Ahuntsic
24022000	CÉGEP André-Laurendeau
24023000	CÉGEP de Bois-de-Boulogne
24024000	CÉGEP de Chicoutimi
24025000	Dawson College
24026000	CÉGEP de Drummondville
24027000	CÉGEP Édouard-Montpetit
24028000	CÉGEP François-Xavier-Garneau
24029000	CÉGEP de la Gaspésie et des Îles
24030000	CÉGEP de Granby-Haute-Yamaska
24031000	CÉGEP de Baie-Comeau
24032000	CÉGEP John Abbott
24033000	CÉGEP régional de Lanaudière à Joliette
24034000	CÉGEP de Jonquière
24035000	CÉGEP de La Pocatière
24036000	Champlain Regional College — établissement mère
24036001	Champlain Regional College, campus Saint-Lambert-Longueuil
24036002	Champlain Regional College, campus Saint-Lawrence
24036003	Champlain Regional College, campus Lennoxville
24037000	CÉGEP de Lévis-Lauzon
24038000	CÉGEP Limoilou
24039000	CÉGEP Lionel-Groulx
24040000	CÉGEP de Maisonneuve
24041000	CÉGEP de Matane
24042000	CÉGEP Montmorency
24043000	CÉGEP de l'Outaouais
24044000	CÉGEP de Thetford
24045000	CÉGEP de Rimouski
24046000	CÉGEP de Rivière-du-Loup
24047000	CÉGEP de Rosemont
24048000	CÉGEP de Sainte-Foy
24049000	CÉGEP de Saint-Félicien
24050000	CÉGEP de Saint-Hyacinthe
24051000	CÉGEP Saint-Jean-sur-Richelieu
24052000	CÉGEP de Saint-Jérôme

Code de la valeur	Description de la valeur
24053000	CÉGEP de Saint-Laurent
24054000	CÉGEP de Sept-Îles
24055000	CÉGEP de Shawinigan
24056000	CÉGEP de Sherbrooke
24057000	CÉGEP de Sorel-Tracy
24058000	CÉGEP de Trois-Rivières
24059000	CÉGEP de Valleyfield
24060000	Vanier College
24061000	CÉGEP de Victoriaville
24062000	CÉGEP du Vieux-Montréal
24063000	CÉGEP Beauce-Appalaches
24064000	Collège Héritage/Heritage College
24065000	CÉGEP Marie-Victorin
24068000	Collège international des Marcellines
24070000	Collège Centennial
24071000	Collège Ellis, campus de Drummondville
24072000	Collège André-Grasset (1973) inc.
24074000	Collège Bart (1975)
24077000	École de musique Vincent-d'Indy
24079000	Collège Français
24080000	Institut Teccart (2003)
24081000	Collège Jean-de-Brébeuf
24082000	Collège Lafèche
24083000	Collège LaSalle
24084000	Le petit séminaire de Québec
24087000	Collège Marianopolis
24089000	Collège Mérici
24090000	Campus Notre-Dame-de-Foy
24092000	Collège O'Sullivan de Québec inc.
24093000	Collège Nouvelles Frontières
24094000	Séminaire de Sherbrooke
24127000	Collège international Marie de France
24128000	Collège Stanislas inc.
24136000	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
24143000	Collège Ellis, campus de Trois-Rivières
24160000	Collège O'Sullivan de Montréal inc.
24400000	Collège d'Alma
24410000	CÉGEP Gérald-Godin

Code de la valeur	Description de la valeur
24659000	École nationale de cirque
24700000	CÉGEP régional de Lanaudière à l'Assomption
24715000	École de sténographie judiciaire du Québec
24716000	CÉGEP régional de Lanaudière à Terrebonne
24724000	Collège TAV
24725000	Collégial international Sainte-Anne
35001000	Brock University — établissement mère
35001001	Brock University
35001002	Brock College of Education
35001003	Concordia Lutheran Theological College
35001004	Brock University, Hamilton Campus
35002000	Carleton University — établissement mère
35002001	Carleton University
35002002	Dominican University College
35003000	Collège universitaire dominicain (de philosophie et de théologie) — établissement mère
35003001	Collège universitaire dominicain (de philosophie et de théologie)
35003002	Institut de pastorale du collège dominicain (Montréal)
35004000	University of Guelph — établissement mère
35004001	University of Guelph
35004003	University of Guelph, Ridgeway College
35004004	University of Guelph, Collège d'Alfred
35004005	University of Guelph, Humber Campus
35004006	Guelph off-campus centres
35005000	Lakehead University — établissement mère
35005001	Lakehead University
35005002	Lakehead School of Nursing
35005003	Lakehead University, Orillia Campus
35006000	Laurentian University — établissement mère
35006001	Laurentian University
35006003	Université de Hearst
35006004	Huntington University College
35006005	University of Sudbury
35006006	Thorneloe University
35006007	Laurentian University, Off Campus Centres
35006008	Laurentian University, Barrie Campus
35007000	McMaster University — établissement mère
35007001	McMaster University
35007002	McMaster Divinity College

Code de la valeur	Description de la valeur
35007003	McMaster University, Conestoga (Nursing)
35007004	McMaster University, Mohawk (Nursing)
35008000	Nipissing University — établissement mère
35008001	Nipissing University
35008002	Nipissing University, Brantford Campus
35008003	Nipissing University, Bracebridge Campus
35009000	Tyndale College — établissement mère
35009001	Tyndale Bible College
35009002	Tyndale Seminary
35010000	Université d'Ottawa — établissement mère
35010001	Université d'Ottawa
35010002	Université Saint-Paul
35010003	Saint Augustine Seminary
35010004	University of Ottawa/Université d'Ottawa, Toronto (Glendon) Campus
35010005	University of Ottawa/Université d'Ottawa, Windsor Campus
35011000	Queen's University — établissement mère
35011001	Queen's University
35011002	Queen's Theological College
35012000	Redeemer University College
35014000	Ryerson University — établissement mère
35014001	Ryerson University
35015000	University of Toronto — établissement mère
35015001	University of Toronto
35015002	University of Toronto, Scarborough
35015003	University of Toronto, Mississauga
35015004	St. Augustine's Seminary
35015005	University of St. Michael's College
35015006	University of Trinity College
35015007	Victoria University
35015008	Knox College
35015009	Wycliffe College
35015010	Emmanuel College
35015011	Regis College
35015012	University College
35015013	Ontario Institute for Studies in Education
35015014	Toronto School of Theology
35016000	Trent University — établissement mère
35016001	Trent University

Code de la valeur	Description de la valeur
35016002	Trent University at Durham College/UOIT
35017000	University of Waterloo — établissement mère
35017001	University of Waterloo
35017002	St. Jerome's University
35017003	Renison College
35017004	Conrad Grebel University College
35017005	St. Paul's United College
35017006	University of Waterloo, Kitchener Campus
35017007	University of Waterloo, Cambridge Campus
35017008	University of Waterloo, Stratford Campus
35018000	University of Western Ontario — Parent Institution
35018001	University of Western Ontario
35018002	Brescia University College
35018003	Huron University College
35018004	King's University College
35018005	University of Western Ontario, Hong Kong Campus
35018006	University of Western Ontario, Beijing Campus
35019000	Wilfrid Laurier University — établissement mère
35019001	Wilfrid Laurier University
35019002	Martin Luther University College
35019003	Wilfrid Laurier University, Brantford Campus
35019004	Wilfrid Laurier University, Kitchener Campus
35020000	University of Windsor — établissement mère
35020001	University of Windsor
35020002	Assumption University
35020003	Canterbury College
35020004	Iona College
35021000	York University — établissement mère
35021001	York University
35021002	Atkinson College
35021003	Glendon College
35021004	Lakeshore Teacher's College
35021006	York University (off-shore)
35021007	York University, India Campus
35022000	Ontario College of Art & Design — établissement mère
35022001	Ontario College of Art & Design
35023000	University of Ontario Institute of Technology — établissement mère
35023001	University of Ontario Institute of Technology

Code de la valeur	Description de la valeur
35024000	Algoma University — Parent Institution
35024001	Algoma University
35024002	Algoma University, Brampton Campus
35024003	Algoma University, Timmins Campus
35043000	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie — établissement mère
35043001	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus d'Hearst
35043002	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus de Kapuskasing
35043003	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus de New Liskeard
35043004	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus de Nipissing
35043005	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus de Timmins
35043006	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus d'Elliot Lake
35043007	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus de Toronto
35043008	Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, campus d'Alfred
35045000	La Cité collégiale — établissement mère
35045001	La Cité collégiale, campus d'Ottawa
35045002	La Cité collégiale, campus de Hawkesbury
35045003	La Cité collégiale, campus de Cornwall
35046000	Algonquin College of Applied Arts and Technology
35047000	Cambrian College of Applied Arts and Technology
35048000	Centennial College of Applied Arts and Technology
35051000	Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning
35052000	Confederation College of Applied Arts and Technology
35053000	Durham College of Applied Arts and Technology
35054000	Fanshawe College of Applied Arts and Technology
35055000	George Brown College of Applied Arts and Technology
35056000	Georgian College of Applied Arts and Technology
35057000	Loyalist College of Applied Arts and Technology
35058000	Mohawk College of Applied Arts and Technology
35059000	Niagara College of Applied Arts and Technology
35061000	Lambton College of Applied Arts and Technology
35062000	Humber College Institute of Technology and Advanced Learning
35063000	Northern College of Applied Arts and Technology — établissement mère
35063001	Northern College of Applied Arts and Technology
35063002	Northern College of Applied Arts and Technology, Porcupine Site
35063003	Northern College of Applied Arts and Technology, Haileybury School of Mines Campus
35063004	Northern College of Applied Arts and Technology, James Bay Education Centre
35063005	Northern College of Applied Arts and Technology, Kapuskasing Campus
35063006	Northern College of Applied Arts and Technology, Kirkland Lake Campus
35064000	St. Clair College of Applied Arts and Technology

Code de la valeur	Description de la valeur
35065000	St. Lawrence College of Applied Arts and Technology — Parent Institution
35065001	St. Lawrence College of Applied Arts and Technology, Brockville Campus
35065002	St. Lawrence College of Applied Arts and Technology, Cornwall Campus
35066000	Sault College of Applied Arts and Technology — Parent Institution
35067000	Seneca College of Applied Arts and Technology
35068000	Sheridan College of Applied Arts and Technology
35069000	Fleming College of Applied Arts and Technology
35073000	Canadore College of Applied Arts and Technology
35089000	Northern Ontario School of Medicine — établissement mère
35089001	Northern Ontario School of Medicine, Main campus
35089002	Northern Ontario School of Medicine, East campus
35089003	Northern Ontario School of Medicine, West campus
35102000	Ridgetown College
35103000	Collège d'Alfred
46001000	Brandon University
46002000	Canadian Mennonite University — Parent Institution
46002001	Concord College
46002002	Menno Simons College
46002003	Canadian Mennonite Bible College
46003000	William and Catherine Booth University College
46005000	University of Manitoba — établissement mère
46005001	University of Manitoba
46005002	Université de Saint-Boniface
46005003	Saint Andrew's College, University of Manitoba
46005004	St. John's College, University of Manitoba
46005005	Saint Paul's College, University of Manitoba
46006000	University of Winnipeg — établissement mère
46006001	University of Winnipeg
46009000	Providence University College and Seminary
46010000	Steinbach Bible College
46016000	Assiniboine Community College
46017000	Red River College — établissement mère
46017001	Red River College, Notre Dame Campus
46017004	Red River College, Stevenson Aviation and Aerospace Training Centre, Winnipeg Campus
46017005	Red River College, Gimli Campus
46017006	Red River College, Portage Campus
46017007	Red River College, Roblin Centre
46017009	Red River College, Steinbach Campus
46017010	Red River College, Winkler Campus

Code de la valeur	Description de la valeur
46017011	Red River College, Language Training Centre
46017012	Red River College, Aviation and Aerospace Training Centre, Southport
46018000	University College of the North
46018001	University College of the North, The Pas Campus
46018002	University College of the North, Thompson Campus
46018010	University College of the North, Churchill Regional Centre
46018011	University College of the North, Flin Flon Regional Centre
46018012	University College of the North, Swan River Regional Centre
46018013	University College of the North, Pimicikamak (Cross Lake) Regional Centre
46018014	University College of the North, Nisichawayasihk (Nelson House) Regional Centre
46018015	University College of the North, Norway House Cree Nation
46018016	University College of the North, Tataskweyak (Split Lake) Regional Centre
46018017	University College of the North, Chemawawin (Easterville) Regional Centre
46018018	University College of the North, Mathias Colomb Cree Nation (Pukatawagan) Regional Centre
46018019	University College of the North, St. Theresa Point Regional Centre
46018020	University College of the North, Misipawistik (Grand Rapids) Regional Centre
46018021	University College of the North, Bunibonabee (Oxford House) Regional Centre
46021000	Manitoba Institute of Trades and Technology (MITT)
46023000	L'École technique et professionnelle
47004000	University of Regina — établissement mère
47004001	University of Regina
47004002	Campion College
47004003	Luther College
47004004	First Nations University of Canada
47005000	University of Saskatchewan — établissement mère
47005001	University of Saskatchewan
47005005	St. Thomas More College
47005007	Saint Peter's College
47005010	Gabriel Dumont Institute of Native Studies and Applied Research Inc.
47015000	Saskatchewan Polytechnic — Parent Institution
47015002	Saskatchewan Polytechnic, Woodland Campus
47015004	Saskatchewan Polytechnic, Palliser Campus
47015005	Saskatchewan Polytechnic, Wascana Campus
47015007	Saskatchewan Polytechnic, Kelsey Campus
47017000	Carlton Trail Regional College
47018000	Cumberland Regional College
47019000	Cypress Hills Regional College
47020000	North West Regional College

Code de la valeur	Description de la valeur
47021000	Parkland Regional College
47022000	Prairie West Regional College
47023000	Saskatchewan Indian Institute of Technology
47025000	Southeast Regional College
47026000	Northlands College
47030000	Great Plains College
47031000	College of Emmanuel and St. Chad
47032000	Lutheran Theological Seminary
47033000	St. Andrew's College
47034000	Horizon College & Seminary
47035000	Briercrest College
47036000	Dumont Technical Institute
48001000	University of Alberta — établissement mère
48001001	University of Alberta
48001002	University of Alberta, College Saint-Jean
48001003	University of Alberta, St. Joseph's College
48001004	St. Stephen's Theological College
48001008	Augustana Faculty of the U of A
48002000	Athabasca University
48005000	University of Calgary
48007000	Burman University
48008000	Concordia University College of Edmonton
48009000	University of Lethbridge
48010000	Newman Theological College
48011000	King's University, The
48013000	St. Mary's University
48014000	Ambrose University
48015000	Grant MacEwan University
48016000	Mount Royal University
48017000	Alberta University of the Arts
48022000	Bow Valley College
48023000	Olds College
48024000	Lakeland College
48024002	Lakeland College, Vermilion Campus
48024003	Lakeland College, Lloydminster Campus
48026000	Grande Prairie Regional College
48027000	Lethbridge College
48028000	Medicine Hat College
48029000	Mount Royal College

Code de la valeur	Description de la valeur
48031000	Keyano College
48032000	Red Deer College
48033000	Northern Alberta Institute of Technology
48033001	Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), Fairview Campus
48033002	Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), Grande Prairie Campus
48033005	Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), Patricia Trades Campus
48033006	Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), Peace River Campus
48033007	Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), Souch Campus
48033008	Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), St. Albert Campus
48034000	Southern Alberta Institute of Technology
48035000	Alberta College of Art and Design
48053000	Taylor University College and Seminary
48146000	NorQuest College
48147000	Northern Lakes College
48148000	Portage College
48149000	Alberta Cancer Board School of Radiation
59001000	University of British Columbia — établissement mère
59001001	University of British Columbia
59001003	Vancouver School of Theology
59001005	University of British Columbia, Okanagan
59002000	University of Northern British Columbia — établissement mère
59002001	University of Northern British Columbia, Prince George Campus
59002002	University of Northern British Columbia, Northwest Campus (Terrace)
59002003	University of Northern British Columbia, Peace River-Liard Campus (Fort St. John)
59002004	University of Northern British Columbia, South-Central Campus (Quesnel)
59002005	Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a (WWN)
59005000	Royal Roads University
59007000	Simon Fraser University
59009000	University of Victoria
59020000	Justice Institute of British Columbia
59023000	British Columbia Institute of Technology
59023001	British Columbia Institute of Technology, Burnaby Campus
59023003	British Columbia Institute of Technology, Aerospace and Technology Campus
59023004	British Columbia Institute of Technology, Marine Campus
59023005	British Columbia Institute of Technology, Downtown Campus
59023006	British Columbia Institute of Technology, Kelowna Aerospace Technology Campus
59023007	British Columbia Institute of Technology, Great Northern Way Campus

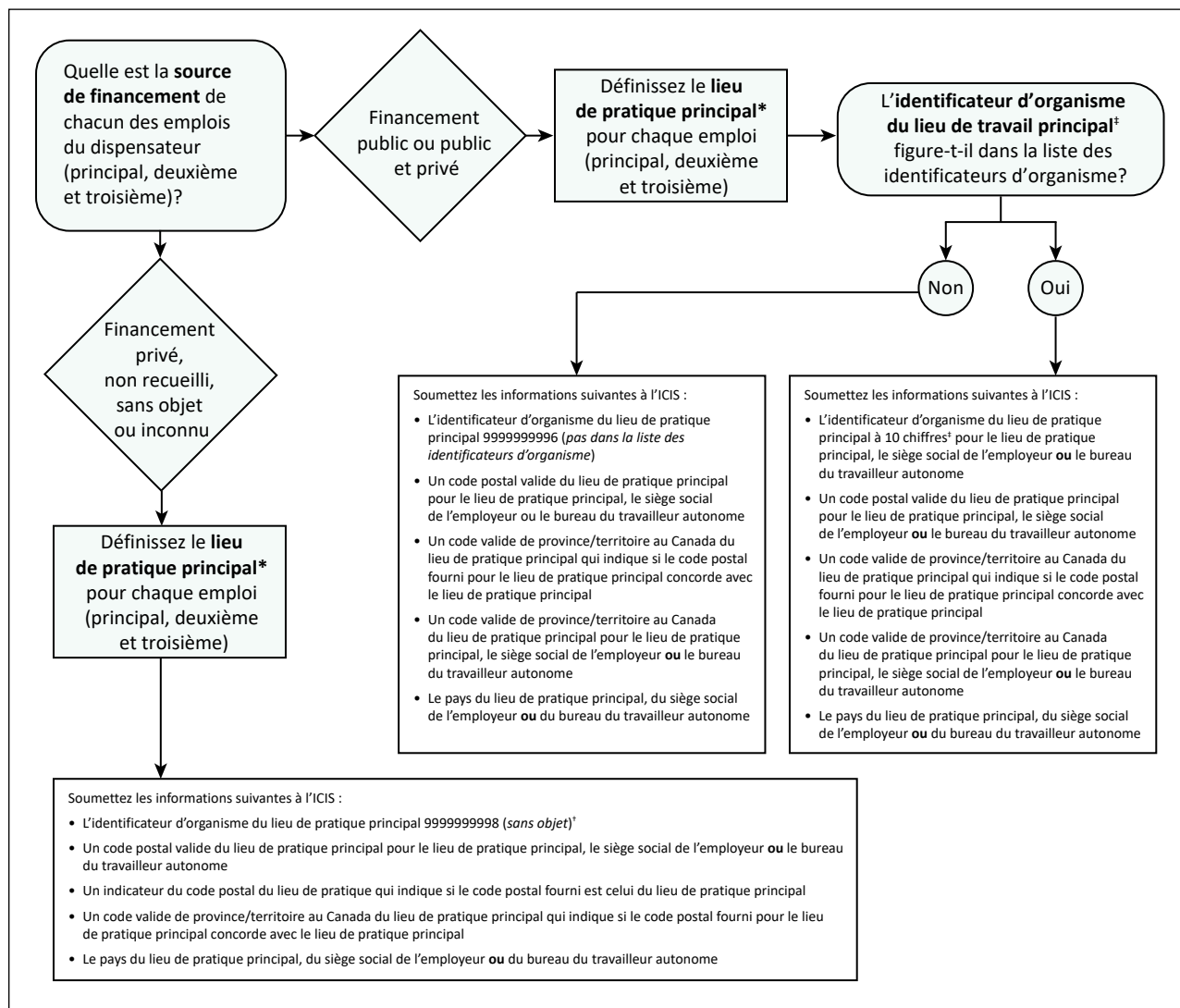
Code de la valeur	Description de la valeur
59026000	College of New Caledonia
59027000	Douglas College
59031000	Selkirk College
59032000	Vancouver Community College — établissement mère
59032002	Vancouver Community College, Alberni Centre
59032003	Vancouver Community College, Downtown Campus
59032004	Vancouver Community College, Broadway Campus
59033000	Northern Lights Community College
59034000	Camosun College
59035000	North Island College
59036000	Coast Mountain College
59038000	College of the Rockies
59043000	Nicola Valley Institute of Technology
59044000	Institute of Indigenous Government
59045000	Langara College
59048000	Thompson Rivers University — établissement mère
59048001	Thompson Rivers University, Kamloops Campus
59048003	Thompson Rivers University, Williams Lake Campus
59048004	Thompson Rivers University, Open Learning
59049000	Capilano University
59050000	Okanagan College
59051000	Vancouver Island University
59052000	Emily Carr University of Art and Design
59053000	Kwantlen Polytechnic University
59054000	University of the Fraser Valley
60001000	Yukon College — établissement mère
61002000	Aurora College — établissement mère
61002001	Aurora College, Aurora Campus
61002002	Aurora College, Thebacha Campus
61002003	Aurora College, Yellowknife Campus
62001000	Nunavut Arctic College — établissement mère
62001001	Nunavut Arctic College, Kivalliq Campus
62001002	Nunavut Arctic College, Kitikmeot Campus
62001003	Nunavut Arctic College, Nunatta Campus
62001004	Nunavut Arctic College, Nunavut Research Institute

Source

Statistique Canada. [Documents sur la déclaration au SIEP 2020-2021](#). 2021.

Annexe F

Comment saisir l'information sur les identificateurs d'organisme du lieu de pratique principal



Remarques

* Lieu de pratique principal : L'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

† Soumettez également l'identificateur d'organisme du lieu de pratique principal 9999999998 (*sans objet*) si la source de financement est non recueillie, sans objet ou inconnue.

‡ Identificateur d'organisme : Code à 10 caractères attribué par l'ICIS qui identifie de façon unique le lieu de pratique principal du dispensateur de soins..

Annexe G

Texte de remplacement pour l'image Comment saisir l'information sur les identificateurs d'organisme du lieu de pratique principal

Tout d'abord, déterminez la source de financement de chacun des emplois du dispensateur (principal, deuxième et troisième).

Si la source de financement est *financement privé, non recueilli, sans objet ou inconnu*, déterminez le lieu de pratique principal* pour chacun des emplois (principal, deuxième et troisième). Une fois le lieu de pratique défini, soumettez les informations suivantes à l'ICIS :

- L'identificateur d'organisme du lieu de pratique principal 9999999998 (*sans objet*)[†];
- un code postal valide du lieu de pratique principal pour le lieu de pratique principal, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome;
- un indicateur du code postal du lieu de pratique qui indique si le code postal est celui du lieu de pratique principal;
- un code valide de province/territoire au Canada du lieu de pratique principal qui indique si le code postal fourni pour le lieu de pratique principal concorde avec le lieu de pratique principal;
- un code de pays pour le lieu de pratique principal, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome.

Si le financement est public ou à la fois public et privé, indiquez le lieu de pratique principal* pour chacun des emplois (principal, deuxième et troisième).

Ensuite, déterminez si l'identificateur du lieu de pratique principal[‡] se trouve dans la liste des identificateurs d'organisme.

Si c'est le cas, soumettez les informations suivantes à l'ICIS :

- l'identificateur d'organisme du lieu de pratique principal[‡] à 10 chiffres pour le lieu de pratique principal, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome;
- un code postal valide du lieu de pratique principal pour le lieu de pratique principal, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome;
- un code valide de province ou de territoire canadien du lieu de pratique principal qui indique si le code postal fourni pour le lieu de pratique principal concorde avec le lieu de pratique principal;
- un code valide de province ou de territoire canadien du lieu de pratique principal pour le lieu de pratique principal, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome;
- le pays du lieu de pratique principal, du siège social de l'employeur ou du bureau du travailleur autonome.

S'il ne figure pas dans la liste, soumettez l'information suivante à l'ICIS :

- l'identificateur d'organisme du lieu de pratique principal 9999999996 (*pas dans la liste des codes d'identification des organismes*);
- un code postal valide du lieu de pratique principal pour le lieu de pratique principal, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome;
- un code valide de province/territoire au Canada du lieu de pratique principal qui indique si le code postal fourni pour le lieu de pratique principal concorde avec le lieu de pratique principal;
- un code valide de province/territoire au Canada du lieu de pratique principal pour le lieu de pratique principal, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome;
- le pays du lieu de pratique principal, du siège social de l'employeur ou du bureau du travailleur autonome.

Remarques

* Lieu de pratique principal : L'endroit où le dispensateur consacre le plus grand nombre d'heures à la pratique directe de sa profession. Si le lieu de pratique principal n'est pas disponible ou s'il n'est pas fixe, le siège social de l'employeur ou le bureau du travailleur autonome peut être utilisé en remplacement.

† Soumettez également l'identificateur d'organisme du lieu de pratique principal 9999999998 (*sans objet*) si la source de financement est non recueillie, sans objet ou inconnue.

‡ Identificateur d'organisme : Code à 10 caractères attribué par l'ICIS qui identifie de façon unique le lieu de pratique principal du dispensateur de soins.



ICIS Ottawa

495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ont.)
K2A 4H6
613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge
Bureau 300
Toronto (Ont.)
M2P 2B7
416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas
Bureau 600
Victoria (C.-B.)
V8W 2B7
250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 602
Montréal (Qc)
H3A 2R7
514-842-2226

icis.ca

22650-1022

